Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Tours métropole Val de Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**

www.tours-metropole.fr

Réduire & Sensibiliser | Collecter | Valoriser | Financer

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Tours assure, depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres.

Le territoire représente 303 762 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tours Métropole Val de Loire (TMVL) exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2023, 287 agents permanents dont 22 agents saisonniers ou remplaçants. Elle fait également appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les objectifs du service sont multiples :

- → offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers,
- → faire maigrir les poubelles,
- → valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique,
- → développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Chiffres marquants 2023

Cette année, les tonnages de déchets se maintiennent. Le tonnage total est de 141 173 T soit 465 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Le taux global de valorisation des déchets grimpe à 68%. La loi de transition énergétique impose un objectif de 65% en 2025.

Voir les deux tableaux correspondants page 39

Les évènements marquants de l'année 2023

- → Extension du réseau de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)
- → Dotation de composteurs et lombricomposteurs dans les foyers
- → Démarrage du nouveau centre de tri de Parcay-Meslay en octobre
- → Continuité du test de tri + collecte des biodéchets sur le marché Saint-Paul avec l'association TIPI et les Vers de Tours
- → Démarrage des travaux d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en partenariat avec Touraine Propre, participation aux tables rondes et à la définition des actions.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

SOMMAIRE

RÉDUIRE & SENSIBILISER

P.5
La réduction des déchets à la source

P.7
La communication de proximité

P.9
La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri & à la valorisation

COLLECTER

P.12
La collecte des déchets ménagers et assimilés

P.17
L'unité Bacs et Points d'Apport Volontaire

VALORISER

P.22
L'unité **déchèteries**

P.25
Valorisation et traitement des déchets ménagers

FINANCER

P.35
Les indicateurs administratifs et financiers

P.36
Fonctionnement

P.37
Investissement

ANNEXES

P.38

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

RÉDUIRE & SENSIBILISER

P.5
La réduction
des déchets à la source

P.7
La communication
de proximité

P.9
La sensibilisation des scolaires
aux gestes de tri
& à la valorisation

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Tri des biodéchets

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Dès 2011, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans la lutte pour la réduction des déchets à la source en adoptant un programme de prévention avec l'ADEME. Voici les différentes actions qui sont menées au quotidien afin de réduire et éviter la production de déchets sur le territoire métropolitain pour un total d'environ 7 300 tonnes de déchets détournés ou évités soit 24Kg/hab/an.

Prévention des déchets

→ 25 361 composteurs
ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 40%. Cette action permet de détourner 70 kg par an et par habitant de déchets verts et biodéchets soit environ 4 438 tonnes par an.

→ 1 200 lombricomposteurs
sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cette action permet de détourner et de valoriser environ 77 kg de biodéchets par an et par foyer soit environ 92 tonnes par an.

À ce jour, deux ambassadeurs sont référents sur le sujet du compostage. Leur mission consiste à développer des sites de compostage partagé ainsi qu'à orienter et accompagner les usagers dans leur démarche de traitement des déchets à la source.

Cartographie des composteurs partagés

→ 113 sites
de compostage partagé pour 5 650 personnes, installés par Tours Métropole Val de Loire et la dotation de Touraine Propre de 30 sites. Ces composteurs partagés sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. Cette action permet le détournement d'environ 113 tonnes de biodéchets par an.

→ 47 253 Stop pub pour 123 337 boites à lettres accessibles
sont apposées sur les boîtes à lettres de notre territoire. À ce jour, un taux d'apposition de 28% permet d'éviter la distribution d'environ 1 780 tonnes/an de prospectus.

→ 64 boîtes à livres
sont aujourd'hui installées grâce au financement du syndicat Touraine Propre. Elles permettent, dans des lieux propices à la détente, de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun. Ces boîtes à livres permettent le réemploi de 300 kg de livres par site, soit un total d'environ 19 tonnes détournées par an.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Collecte de textiles dans la Métropole

Quantité totale de textiles collectés :
898 tonnes

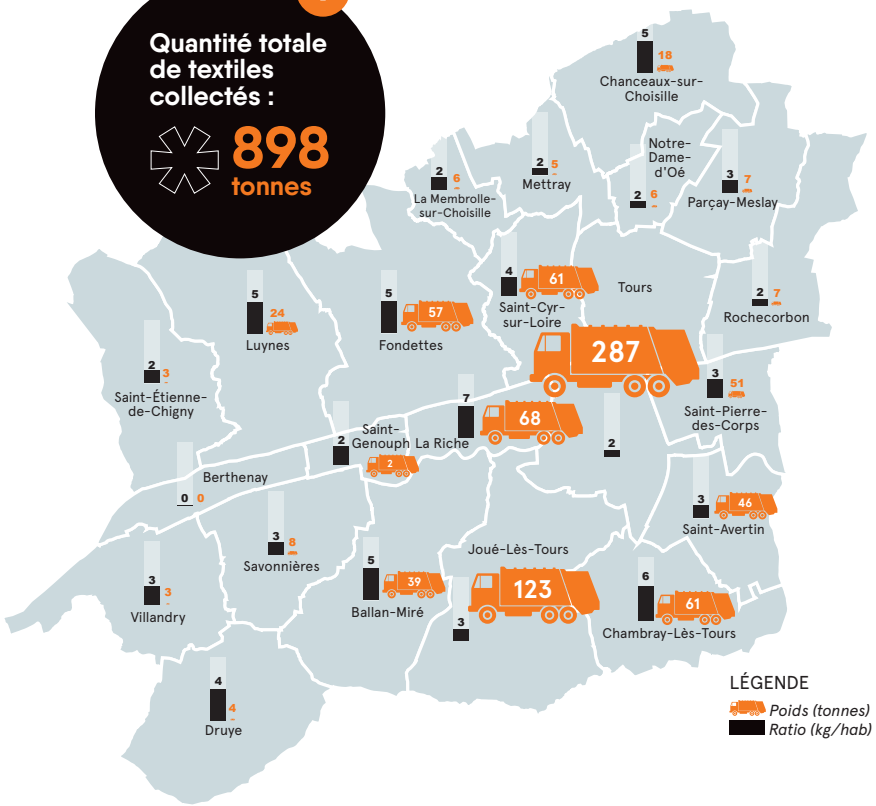

Grâce à un maillage de 129 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 898 tonnes de textiles en 2023 soit une légère augmentation de 5 tonnes et 8 bornes de plus dans le centre-ville de Tours.

Voir carte ci-dessus, soit une légère augmentation de 5 tonnes et 8 bornes de plus dans le centre ville de Tours.

Borne textile

Trimobile sur le marché du Boulevard Béranger

La Trimobile créée depuis 2015, est un service de proximité répondant aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux usagers n'ayant pas de véhicule et/ou habitant loin d'une déchèterie mais qui souhaitent cependant trier leurs déchets. La Trimobile représente aussi un dispositif de communication très apprécié des habitants en les renseignant notamment sur l'ensemble des sujets liés aux déchets.

Bilan de la Trimobile pour l'année 2023

→ **7 711 personnes** sont venues à la Trimobile pour y déposer des déchets, ou pour y demander des renseignements, soit une hausse de 200 %

→ **6 513 Petits Appareils Ménagers** collectés, soit 17 tonnes

→ **1 932 ampoules et néons** collectés, soit 231 kilos

→ **958 cartouches** d'encre collectées

→ **3 707 radiographies** collectées

→ **874 sacs** de textiles collectés, soit 3,5 tonnes

→ **791 paires de lunettes** collectées

→ **277 kg de piles** et petites batteries collectées

→ **1 013 livres**

Nouveauté 2023
Mise en place de la Regenbox : régénérateur de piles alcalines. la trimobile propose d'échanger des piles usagées contre 2 piles rechargées.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

La sensibilisation des habitants aux consignes de collecte

7 ambassadeurs du tri assurent la communication au quotidien auprès de la population, sur l'aspect collecte sélective et sur les consignes métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers pour les bonnes pratiques sur l'aspect de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

→ L'information auprès des usagers : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri et répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.

→ Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives : les ambassadeurs en relation avec les agents de collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndics d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

La communication de proximité

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de la Métropole vers les administrés. À ce titre, ils réalisent chaque année les missions suivantes :

❶ Les actions quotidiennes

Les actions quotidiennes sont les interventions réalisées par les ambassadeurs du tri directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets. Ils expliquent pourquoi la poubelle n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

1 800 actions ont été menées par les ambassadeurs du tri, permettant de sensibiliser 2 800 personnes.

❷ Les informations de groupes ou stands

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 18 animations et stands (ESAT de la Thibaudiere Chambray les Tours /Afpa Tours Nord/ Estivin Tours/ stand marché de la Rabière / stand marché du Sanitas / / stand La Riche parc René Laennec / résidence Eugénie Primavera Chambray-Lès-Tours lycée Becquerel Tours / école élémentaire Berthenay/ piquetage Sanitas Tours / EHPAD Korian / école Henri Adam Saint – Avertin / clean walk université de Grandmont / collège de la Vallée Violette Joué-Lès-Tours / quartier de la Rabière Joué-Lès-Tours / évènements métropolitains) ont eu lieu afin de rencontrer environ 1940 personnes.

La sensibilisation des chargés de proximité et des employés d'immeuble des bailleurs sociaux et syndics suivants : Ligeris, Tours Habitat, ICF Habitat, Valloire Habitat a aussi été réalisée afin de faciliter leur travail.

Les ambassadeurs ont mis en place la collecte et le tri des déchets sélectifs sur l'ensemble des aires métropolitaines d'accueil des gens du voyage.

❸ L'habitat collectif

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

→ **informer** sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, réinformer les habitants de logements en habitat collectif sur les consignes de tri,

→ **apporter des solutions** aux gardiens afin de faciliter le geste de tri,

→ **mettre en place la signalétique** sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

Les outils de communication utilisés

Afin de faciliter la mission des ambassadeurs, il existe divers outils de communication :

→ **des tri-sacs de 40L** qui permettent de transporter plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (un peu plus de 2 000 sacs de tri ont été distribués),

→ **des documents rappelant les consignes de tri** et pouvant être affichés dans les logements (1000 affiches dans les immeubles, 5000 réglettes, 2000 autocollants relatifs à l'extension des consignes de tri dans nos actions quotidiennes, et 2000 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés).

Une grande campagne de sensibilisation des habitants sur les gestes de tri et sur l'extension des consignes de tri a été mise en place durant 3 mois. L'opérateur VOIX PUBLIQUE ainsi que 12 ambassadeurs du tri recrutés pour l'occasion ont rencontré 20 000 logements collectifs en porte-à-porte. Cette opération a permis d'améliorer la qualité du tri, et d'augmenter la quantité dans ces immeubles, sur les 7 communes métropolitaines suivantes : Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. À cette occasion, un tri-sac et le nouveau guide du tri ont été distribués à chaque foyer.

❹ Les actions complémentaires en 2023

331 actions de terrain : les ambassadeurs ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours. 549 personnes ont été contactées.

→ **Information de la collecte des cartons auprès des commerçants,**

→ **12 mises en place de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)** pour 736 foyers,

→ **113 interventions** chez les professionnels et suivis de ramassage cartons par TRI 37,

→ **Accompagnement des usagers sur le passage de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles à 1 fois par semaine et sur l'extension des consignes de tri,**

→ **Accompagnement de la collecte solidaire des téléphones portables auprès des écoles et des mairies.**

❺ Les prestations privées sur les actions de communication de proximité

Les visites du centre de tri grand public

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

→ **Nombre de visites en 2023 :** 36 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 720 personnes adultes accueillies.

→ **Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée :** 21 visites portes ouvertes pour un total de 315 personnes venues en soirée.

Les stands et les manifestations

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication évènementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total, pour l'année 2023, 37 stands d'informations et marchés ont été mis en place (24 stands sur des marchés / Nature en fête / Foire expo de Tours / Troc'plantes / Tournoi de foot de Chanceaux-sur-Choisille / Challenge sportif de Fondettes / Foire à l'entrecôte / Place de la biodiversité / Dimanche au vert / Semaine du Développement Durable à Rochecorbon / Accueil des nouveaux arrivants de Tours / Convergence bio / Braderie de Tours / Tours en fête) et ont permis de rencontrer 3 041 personnes.

Tours Métropole Val de Loire assure également, via les ambassadeurs, la communication sur le tri en participant à des évènements de sensibilisation pour le tri des déchets : Foire Expo 500 exposants / Salon du Running Tours 600 coureur(e)s / La Rentrée Universitaire 202 étudiant(e)s.

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage.

Différents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

→ **3 barnums** Tours Métropole Val de Loire,

→ **exposition** Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets,

→ **affiches pour les locaux poubelles des immeubles collectifs** (consignes de tri),

→ **mallette de l'ambassadeur du tri** présentant le devenir des emballages recyclés,

→ **échantillons d'objets recyclés,**

→ **composteur en exposition,**

→ mise à disposition de **mémentos, guides du tri, aide-mémoires,**

→ documents de présentation sur **l'utilisation des composteurs** et le compostage.

Communication générale
et faits marquants 2023

→ **180 000 aide-mémoires** ont été distribués dans les boîtes à lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseigner sur le fonctionnement des déchèteries.

→ **2 500 gobelets en plastique, réutilisables**, ont été prêtés à 35 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables.

→ **1 000 logements collectifs** ont été vus par les ambassadeurs du tri afin d'expliquer à leurs habitants les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.

→ **2 500 tri-sacs pour le verre** ont été distribués pour faciliter le tri du verre sur les PAVE pour les usagers.

→ **25 000 tri-sacs pour les déchets recyclables** ont été distribués pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.

→ **5 000 réglettes de tri** ont été distribuées (liste de 114 termes liés aux déchets précisant l'exutoire correct).

→ **Accompagnement d'une vingtaine de Clean Walk** en prêtant du matériel (sacs et pincettes).

Téléphones portables

Pour la 3ème année consécutive, Tours Métropole Val de Loire a participé à la collecte nationale des téléphones portables usagés mis en place par Ecosystem. Des urnes de collecte présentes dans les accueils des 22 mairies, ainsi que dans les 7 déchèteries, la trimobile et 18 écoles participantes au Défi des Ecoles, ont permis de collecter plus de 1730 téléphones afin de les réparer pour des foyers démunis, ou les recycler. Fort de ce résultat, TMVL a fini 1ère collectivité de France à avoir collecté le plus de téléphones lors de cette opération nationale.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION

Les animations scolaires et périscolaires

Depuis l'automne 2018, des prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage).

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à leurs impacts sur l'environnement. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats, ...).

Le projet d'activités pédagogiques sur les déchets

Le projet cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2023, les quatre prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS, les trois prestataires JTS, COULEURS SAUVAGES et PRECIOUS PLASTIC ont été chargés des animations scolaires suivantes :

ANIMATION
« Rien ne se perd, tout se transforme »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec trois créations au choix : le hérisson, le porte-monnaie et des éponges à partir de chaussettes usées (éponges tawashi).

Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa réalisation amène un plus considérable à cette animation.

→ **11 animations** ont été réalisées avec la participation de 220 élèves.

ANIMATION
« Du papier au papier »

Cette animation illustre le recyclage des papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

→ **39 animations** ont été réalisées avec la participation de 987 élèves.

ANIMATION
« Malle Rouletaboule »

Animation scolaire en extérieur

Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

→ **10 animations** ont été réalisées avec la participation de 246 élèves.

ANIMATION
« Les secrets du compost »

Animation compostage

Cette animation permet de comprendre le recyclage des matières organiques, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.

→ **15 animations** ont été réalisées avec la participation de 320 élèves.

ANIMATION
« Les secrets du lombricompostage »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grandeur nature.

→ **15 animations** ont été réalisées avec la participation de 320 élèves.

RÉEMPLOI 5R

Cette animation permet aux élèves d'aborder la notion des 5 R, et donc de la réduction des déchets. À travers les différents ateliers, ils pourront ainsi déceler quelles actions ils peuvent mettre en place chaque jour pour réduire leurs déchets.
30 animations ont été réalisées pour 726 élèves

ANIMATION
« Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ? »

Animation scolaire en classe

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre, ...).

→ **40 animations** ont été réalisées avec la participation de 963 élèves sensibilisés.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

→ **36 animations** ont été réalisées avec la participation de 854 élèves.

LE RECYCLAGE DU PLASTIQUE

L'animation est dédiée à la problématique des plastiques et invite à se questionner sur les plastiques, leur consommation, la manière de les trier, leurs impacts et le devenir des déchets. Elle se base sur une mise en oeuvre ludique afin d'être dans l'interaction avec les enfants et le « faire », en intégrant un mélange d'échanges avec les enfants, de transmissions d'informations et de réalisations pratiques à travers l'utilisation de mini-machines.

→ **38 ateliers** ont été réalisés avec la participation de 1124 élèves.

LES VISITES DU CENTRE DE TRI

La Direction Déchets et Propreté finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David.

→ **Les scolaires ont bénéficié de 101 visites** incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, soit 2 525 visiteurs scolaires au total.

Bilan total des animations

335

animations et visites

8 285

élèves sensibilisés

Le défi des écoles acte 17

Chaque année, un concours est organisé pour les écoles primaires de la Métropole. Le défi des écoles en 2023 consistait en un concours de collecte des téléphones portables usagés dans le but de leur donner une seconde vie pour l'association France Victimes.

→ **115 classes participantes soit 2 797 élèves** pour 1100 téléphones collectés

Le prêt d'outils

→ Exposition Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets *(prêt : 12 fois)*

→ Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles *(prêt : 8 fois)*

→ Exposition photographique sur le Développement Durable *(prêt : 5 fois)*

→ Malle ambassadeur du tri *(prêt : 8 fois)*

→ Exposition CITEO

→ Jeu de l'oie géant *(prêt : 5 fois)*

→ Jeu Détri'tout *(prêt : 10 fois)*

→ Des autocollants rappelant les consignes de tri apposés sur les bacs jaunes

→ Des affiches A3 à placer dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

COLLECTER

P.12
La collecte
des déchets ménagers
et assimilés

P.17
L'unité Bacs
et Points d'Apport
Volontaire

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LA COLLECTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Les prestations réalisées

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants **un dispositif complet** de collecte des déchets ménagers :

→ une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),

→ une Collecte Sélective (CS) des emballages et journaux-revues-magazines (JRM),

→ une collecte des déchets végétaux,

→ une collecte du verre,

→ une collecte des encombrants,

→ une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec des entreprises privées de collecte.

La régie

Tours Métropole Val de Loire dispose d'**un Pôle de services Collecte et Apport Volontaire** dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 219 agents, répartis au sein du siège et de trois dépôts :

LE DÉPÔT NORD : SITUÉ RUE CHRISTIAN HUYGENS À TOURS NORD, IL ACCUEILLE :

→ 1 chef de dépôt
→ 1 assistante
→ 2 responsables de secteur
→ 1 chef d'équipe
→ 38 agents

LE DÉPÔT CENTRE : SITUÉ SUR LE SITE DU PÔLE ENVIRONNEMENTAL DE LA GRANGE DAVID À LA RICHE, IL ACCUEILLE :

→ 1 chef de dépôt et chef du service Collecte
→ 1 adjoint au chef de dépôt
→ 1 assistante et responsable de l'unité Gestion Administrative
→ 1 assistant
→ 1 agent-référent EPI
→ 2 responsables de secteur le matin et 2 responsables de secteur l'après-midi
→ 2 chefs d'équipe le matin et 1 chef d'équipe l'après-midi
→ 54 agents le matin et 40 agents l'après-midi

LE DÉPÔT SUD : SITUÉ DANS LA ZONE D'ACTIVITÉ N°2 DE JOUÉ-LÈS-TOURS, IL ACCUEILLE :

Collecte

→ 1 chef de dépôt
→ 1 assistante
→ 2 responsables de secteur
→ 2 chefs d'équipe
→ 45 agents

Unité Bacs et Points d'Apport Volontaire

→ 1 responsable
→ 1 assistant
→ 2 responsables de secteur
→ 15 agents

Ces équipes sont supervisées depuis le siège métropolitain par le responsable du Pôle de services Collecte et Apport Volontaire, Propreté, Fourrière et Gestion de Flotte. Il supervise également l'Unité Logistique – Qualité – Optimisation composée de quatre agents :

→ 1 responsable
→ 1 chargée de mission
→ 1 agent opérationnel
→ 1 agent en charge de la gestion des moyens matériels

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

RÉPARTITION DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

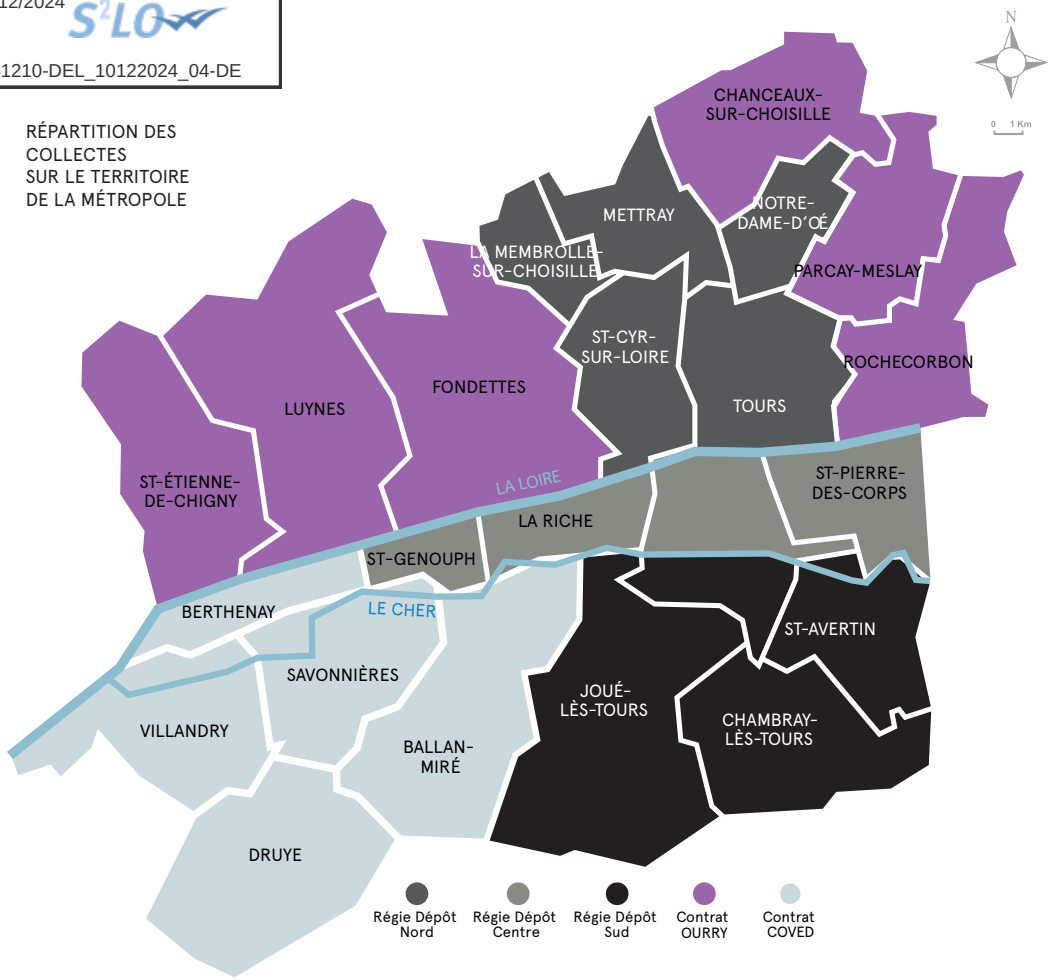

✱ LA RÉGIE DE LA COLLECTE EFFECTUE LES MISSIONS SUIVANTES :

→ **La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables** en porte-à-porte (PàP) sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.

→ **La collecte des déchets verts** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et certains quartiers de Tours.

→ **La collecte des encombrants sur rendez-vous** sur l'ensemble des communes de la Métropole.

→ **Le verre** en porte-à-porte **pour les gros producteurs** (restaurants, bars, brasseries, établissements de nuit et établissements touristiques) installés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire.

→ Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés notamment dans l'hypercentre de Tours.

→ **La collecte des papiers de bureaux** pour les sites métropolitains.

→ **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés** (PAVE) destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

Les Prestataires Privés :

Tours Métropole Val de Loire fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

→ **Les collectes sélectives (emballages et papiers en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels** sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.

→ **Les collectes de cartons des commerces** sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise d'insertion TRI 37.

→ **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :

→ par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au nord de la Loire et au sud du Cher,

→ par l'entreprise SUEZ pour les bornes à verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Le parc de véhicules

Voir page 40

Maintenance du parc

Trois agents de l'atelier du dépôt Centre gèrent la maintenance du parc de véhicules de collecte des dépôts centre et nord, soit 124 véhicules (Benne à Ordures Ménagères, camion plateau, fourgon, véhicule et utilitaire léger). Les Bennes à Ordures Ménagères du dépôt Sud sont suivis par deux agents de l'atelier de Joué-Lès-Tours rattaché au dépôt sud.

- L'activité de maintenance des véhicules du service Collecte a généré plus de 1 000 interventions de maintenance en 2023. Près des 2/3 ont été traitées en prestation par des entreprises.
- Les contrôles règlementaires, visites techniques des véhicules légers, des poids lourds et de leurs équipements, ainsi que les contrôles règlementaires des équipements de travail (presse, machine, levage...) représentent plus de 350 interventions.
- Plus de 650 commandes de fournitures ont été traitées en 2023 (approvisionnement des stocks ou intervention de maintenance).

Fait marquant 2023

Les travaux de réhabilitation du dépôt sud sont en bonne voie, la fin de chantier est prévue en tout début d'année 2024. Après près de 18 mois de travaux, le service Gestion de Flotte va pouvoir réemménager dans des locaux adaptés à ses missions.

Renouvellement du parc

LIVRAISONS 2023

- 3 Bennes à Ordures Ménagères 19 tonnes voie étroite
- 1 fourgonnette pour les matériels
- 1 fourgonnette pour les déchèteries

COMMANDES 2022 NON LIVRÉES

- 1 Benne à Ordures Ménagères 19 tonnes (reportée à mars 2024)
- 2 Bennes à Ordures Ménagères 26 tonnes (reportée à mars 2024)
- 1 benne de collecte des PAVE 26 tonnes (reportée à juillet 2024)
- 1 poids lourd 26 tonnes grue plateau - entretien des PAV(E) (prévu pour juin 2024)

COMMANDES 2023

- 2 Bennes à Ordures Ménagères 12 tonnes
- 2 véhicules légers pour les encadrants de terrain des dépôts centre et sud

La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : **la collecte est donc mécanisée.**

La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

Collecte des déchets résiduels

Les tonnages collectés

Les tonnages continuent leur baisse par rapport aux années précédentes : la production par habitant est d'environ 196 kg/an/hab., soit une diminution de 6,2% par rapport à 2023. Les actions de prévention et de réduction des déchets telles que l'extension des consignes de tri et le compostage (individuel et partagé) ont contribué à réduire la fraction résiduelle des ordures ménagères.

La part occupée par l'apport volontaire stagne depuis 2021 (20% en 2023 contre 19% en 2021, 9% en 2014, et 1% en 2011).

Voir graphiques correspondants page 40

Fait marquant

Depuis le 1er janvier 2023, la fréquence de collecte des OMR est passée de deux à un passage hebdomadaire sur cinq communes : Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps. La fréquence de collecte des OMR a également été optimisée sur le secteur sud de Fondettes, le secteur est de La Riche et les secteurs nord et sud de Tours. L'effort de tri des usagers, induisant une baisse de tonnages des OMR a permis cette optimisation. Seuls les gros producteurs et certains habitats collectifs disposent encore de deux passages par semaine sur lesdites communes.

Collecte PAVE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

La Collecte Sélective

La collecte des emballages et des journaux-revues-magazines en mélange est conteneurisée : **la collecte est donc mécanisée.**

Collecte sélective en secteur pavillonnaire

Les tonnages collectés

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux-revues-magazines produits par les ménages et entreprises assimilées. Les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.

En 2023, les indicateurs concernant la collecte des emballages légers et des journaux-revues-magazines sont les suivants :
Voir graphiques correspondants page 40

La Collecte Sélective reste presque constante (- 0,4%) par rapport à l'année précédente. Une stagnation des apports mise en parallèle à une amélioration de la qualité des déchets triés, avec donc moins de refus, peut expliquer les chiffres. Toutefois, les taux de refus en centre de tri mettent toujours en évidence un nombre d'erreurs important. Les usagers doivent donc poursuivre leur effort de tri. La collecte en apport volontaire reste pratiquement constante également (+ 1%) en termes de pourcentage.

La collecte des déchets végétaux

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (janvier, février, juillet, août et décembre), la collecte est maintenue avec une périodicité d'une collecte toutes les 2 semaines. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

Collecte des déchets végétaux

Les tonnages collectés :

En 2023, les indicateurs concernant la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte sont les suivants :
Voir graphiques correspondants page 41

Les courbes sont à corréler avec la météorologie et la saisonnalité, notamment avec une collecte hivernale beaucoup moins importante. Le pic de productivité du mois de mai 2023 peut s'expliquer par des températures plus douces et un ensoleillement plus important qu'à la normale.

Fait marquant

Depuis 2023, la collecte des déchets végétaux a également été optimisée. En effet, la période de repos végétatif, initialement janvier, février et décembre, a été étendue aux mois de juillet et août. La saison estivale, souvent marquée par une baisse des précipitations et une hausse des températures, provoque généralement une baisse de la production végétale.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes de la Métropole. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le service de la Collecte de la Métropole : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel.

Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte par quinzaine sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

Collecte des encombrants

Les tonnages collectés :

En 2023, les indicateurs concernant les encombrants sont les suivants :
Voir graphiques correspondants page 41

La diminution initiée en 2021 (- 1,2%) et 2022 (- 17,9%) se poursuit en 2023 (- 5%). Cette évolution confirme la tendance observée sur les autres flux et l'idée d'une baisse de la consommation liée à une dynamique économique et conjoncturelle. Les tonnages collectés diminuent mais le nombre de rendez-vous enregistrés augmente.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une Benne à Ordures Ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole.

Collecte des cartons pour les professionnels en régie

Collecte des cartons pour les professionnels par TRI37

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

Les tonnages collectés :

Voir graphiques correspondants page 42

Les tonnages poursuivent leur progression (+ 2,6%), montrant la poursuite de l'effort du tri par les gros producteurs de la Métropole de Tours.

La collecte des papiers de bureaux

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", auprès des sites métropolitains suivants :

- **les bâtiments du siège de Tours Métropole Val de Loire ;**
- **les trois dépôts du Pôle de Services Collecte et Apport Volontaire ;**
- **la Station d'Epuration ;**
- **le SERA.**

Les tonnages collectés :

En 2023, 4,56 tonnes de papiers de bureaux ont été collectées : les quantités poursuivent leur recul et diminuent de 16,6% par rapport à l'année dernière. Cette évolution des tonnages s'explique par l'effort de Tours Métropole Val de Loire pour dématérialiser ses documents.

Le compacteur des Halles

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

388 tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2023, soit une augmentation de 5,1% par rapport à 2023. Cette hausse peut s'expliquer par une utilisation plus régulière des commerçants des Halles ou du marché de cet équipement. La mise en œuvre du compacteur représente un coût de fonctionnement d'environ 50 000€ TTC.

Compacteur des Halles pour les professionnels

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

L'UNITÉ BACS
ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'unité Bacs

L'unité Bacs assure **la gestion des contenants mis à disposition des usagers** pour la collecte en porte-à-porte.

Placés sous l'autorité directe d'un responsable de secteur et du responsable de l'unité, les agents ont en charge la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs auprès des usagers.

LEURS MISSIONS SONT LES SUIVANTES :

> distribution et entretien des bacs roulants et composteurs,
> distribution des bacs aux usagers,
> mise en place de la dotation initiale dans les immeubles et chez les particuliers,
> ajouts et retraits de bacs à la demande des usagers,
> information des usagers sur les collectes ou le tri,
> maintenance des bacs, remplacements des pièces des bacs cassés signalés par les agents de collecte ou à la demande des usagers,
> nettoyage des bacs,
> remplacement des étiquettes autocollantes d'identification et mise en place et retrait de bacs à l'occasion des manifestations culturelles, évènementielles ou sportives.

Les moyens matériels

L'unité dispose d'**un parc de 6 véhicules utilitaires** de 9 à 15 m³ et d'**un engin de manutention.**

Une laveuse semi-automatique permet le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/jour.

Dans le cadre d'une démarche environnementale et d'économie circulaire, le service s'est engagé dans le réemploi et le recyclage des bacs. Pour cela, un atelier de démantèlement a été créé, permettant à un agent d'intervenir sur les bacs provenant d'un échange de volume ou d'un remplacement de bac cassé.

Atelier avant travaux

Atelier après travaux

Les chiffres de l'unité

247 157
conteneurs
+2,9%

18 700
interventions
+62,7%

25 361
composteurs
+7,6%

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE :

Voir tableau correspondant page 43

Le parc total de bacs roulants est de **247 157** bacs tous flux confondus.

Le parc de bacs est en augmentation de 0,9%.

Nous constatons une hausse du nombre de bacs, principalement dû à l'ajout de bacs végétaux sur la commune de Tours.

Voir graphique correspondant page 43

NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE PARC DE BACS :

Voir tableau correspondant page 44

De plus, l'unité a également eu un accroissement des demandes de bacs de prêt pour diverses manifestations.

Évènements, fêtes, festivals, manifestations

L'unité Bacs procède à la mise en place de bacs de prêt destinés aux manifestations de tout genre comme « par exemple » des challenges sportifs, vides greniers, tournois, concerts, bacs pour les citoyens itinérants, travaux...

Ces manifestations demandent à l'unité une logistique importante et monopolise deux agents à plein temps durant la période d'avril à juin et en septembre.

En 2023, nous avons livré **2 916** bacs, soit **729** interventions exclusivement destinées aux prêts de bacs.

Voir graphique correspondant page 44

Distribution d'un composteur à Joué-Lès-Tours

40%
des foyers pavillonnaires de la Métropole
sont équipés d'un composteur individuel.

Les composteurs

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS PAR FOYER PAVILLONNAIRE :

Voir graphique correspondant page 44

À l'approche de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) applicable au 1er janvier 2024, une incompréhension sur l'obligation d'avoir un composteur individuel a incité les administrés à en faire la demande.

Pour cette raison, **1 781 composteurs ont été distribués en 2023.**

L'unité Points d'Apport Volontaire

Cette unité assure **la gestion du réseau des Points d'Apport Volontaire (PAV)** sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Placé sous l'autorité directe d'un responsable de secteur et du responsable de l'unité, les agents ont la charge du nettoyage régulier et la maintenance des Points d'Apport Volontaire aériens et Enterrés.

Leurs missions sont les suivantes :

- Entretien régulier des plateformes et des bornes émergentes des PAVE. Le nettoyage s'effectue à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression.
- Enlèvement des graffitis et des affichettes, pulvérisation de produits désinfectants et désodorisants, remplacement des autocollants indiquant les flux de déchets.
- Maintenance annuelle des conteneurs d'apport volontaire.
- Vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité, et de la cuve métallique interne des PAVE.
- Vérification des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE, remplacement et réparation des pièces des conteneurs aériens.

LES MOYENS MATÉRIELS :

L'unité dispose d'un parc de 3 véhicules de lavage et 1 camion atelier.

LE NETTOYAGE :

En régie, les Points d'Apport Volontaire Enterrés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage. En 2023, l'unité a effectué **8 522 lavages.** En moyenne, chaque conteneur a été nettoyé 9 fois dans l'année.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Lavage du PAVE rue Emile Zola à Tours

En prestation de services, les conteneurs enterrés sont nettoyés par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. La société COLCLEAN a effectué **2 586** lavages. Cette opération consiste à un lavage et une désinfection de la cuve en béton et de l'intérieur de la cuve en acier.

✱ LA MAINTENANCE :

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent au remplacement des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements.

Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule poids lourd équipé d'une grue et d'un atelier.

Les agents en charge de la maintenance ont effectué **892 interventions.**

Voir tableau et graphique correspondants page 45

En moyenne, il y a eu ✱4,5 interventions par jour.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Mise en service des PAVE rue de Château-La-Vallière à La Membrolle-sur-Choisille

Développement du réseau

À la demande des bailleurs sociaux mais également des copropriétés privées, la Métropole positionne des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cela permet de réduire les incendies de poubelles, apporte une diminution des contraintes de manutention aux employés d'immeubles et élimine la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.

En 2023, 31 conteneurs enterrés tous flux confondus ont été installés, soit une augmentation du parc de **2%.**

Voir graphique correspondant page 45

Les **2 084 Points d'Apport Volontaire Enterrés et aériens** de la Métropole tous flux confondus, sont collectés par les entreprises OURRY, SUEZ ainsi que la régie métropolitaine.

Voir graphique correspondant page 45

Collecte du verre

La collecte des PAV(E) pour les déchets de verre est réalisée par la société SUEZ.

La répartition des **729 conteneurs** à verre (1 pour 419 habitants) est la suivante :

Voir tableau correspondant page 46

Nous avons également collecté en régie **683,08 tonnes de verre** provenant des commerces de bouche. Cette collecte est réalisée en porte-à-porte.

Voir graphique correspondant page 46

8 254,33 tonnes de verre ont été collectées en Points d'Apport Volontaire. Cela représente **27,17 kg/habitant**.

Voir graphique correspondant page 46

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- **les particuliers** sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire ;
- **les gros producteurs** disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques". Les commerçants sont équipés de bacs ou de caissettes spécialement dédiées, collectés du mardi au vendredi entre 7h30 et 14h30.

Collecte du verre pour les commerces

Les tonnages collectés :

En 2023, les indicateurs concernant la collecte du verre sont les suivants :

Voir graphiques correspondants page 42

Le verre est en forte baisse par rapport à 2023 (- 7,5%).

Collecte PAVE des Ordures Ménagères Résiduelles et Emballages

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MOIS :

Voir tableau correspondant page 47

En 2023, le tonnage en PAVE des Ordures Ménagères Résiduelles a augmenté de **3%** et **1%** pour les déchets d'emballages.

Voir graphique correspondant page 47

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

VALORISER

P.22
L'unité **déchèteries**

P.25
Valorisation et traitement
des déchets ménagers

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

L'UNITÉ **DÉCHÈTERIES**

L'unité Déchèteries est chargée de la gestion des déchèteries de la Métropole de Tours.

Il y a 4 agents affectés par déchèterie. Durant l'année, 2 à 3 agents sont maintenus en déchèterie, les autres sont soit en congés, repos, absents ou affectés à des missions annexes : nettoyage/entretien des déchèteries, petits travaux sur les différents sites et navette inter-déchèteries.

En 2023, le temps de travail des agents a été réparti à 85% en déchèterie, 15% en travaux divers.

L'effectif comprend **26 agents :**

→ 1 technicien responsable de l'unité,

→ 1 technicien chargé de la logistique des déchèteries,

→ 1 chef d'équipe,

→ 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès,

→ 22 agents de déchèteries.

Les différentes déchèteries

Tours Métropole Val de Loire exploite en régie 4 déchèteries :

→ **La Milletière** - 8 rue de l'Aviation - 37100 Tours,

→ **La Grange-David** - 57 rue des Montils - 37520 La Riche,

→ **La Haute Limougère** - 2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes,

→ **Les Aubuis**- Rue Jean Perrin - 37550 Saint-Avertin.

Les habitants de Tours Métropole Val de Loire peuvent aussi accéder aux déchèteries de **Joué-Lès-Tours - 5 rue de Prony - Joué-Lès-Tours** et **du Bois de Plante - Rue des Butelles - Saint-Pierre-des-Corps**, dont l'exploitation est assurée par la société OURRY. Ils peuvent également accéder à la déchèterie du **Cassantin** – ZA du Cassantin – Chanceaux-sur-Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ Environnement.

Benne pour les cartons

A la demande de la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan la convention d'accès à la déchèterie de **Pernay** a été arrêtée.

Avec cette organisation, tous les habitants des communes de la Métropole de Tours disposent d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 kilomètres de leur domicile.

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

En 2023, les déchèteries ont reçu **365 067 visites** soit une hausse de 0,29% par rapport à 2022. La répartition est la suivante :

Voir tableau correspondant page 48

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE DE TOURS

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

Les professionnels ne sont pas autorisés.
Suite à une agression violente dont a été victime un gardien de déchèterie dans l'exercice de ses missions, le Comité d'Hygiène et de Sécurité a décidé de mettre en place en octobre 2018 des portiques de limitation de hauteur.

La demande de carte est effectuée sur **le site internet de Tours Métropole Val de Loire** de manière dématérialisée, à laquelle il faut joindre la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF).

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Vue de la déchèterie de la Milletière à Tours Nord

Lecture d'une carte d'entrée en déchèterie par l'agent d'accueil

Afin de répondre au mieux à ces demandes et d'être en capacité de fournir un suivi, le dispositif a été dématérialisé depuis février 2019 avec des demandes à remplir directement sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

L'usager reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines.

Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Les activités autres que les ménages peuvent par dérogation être acceptées pour des dépôts assimilables aux déchets ménagers.

Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie.

Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service.

Près de **118 600 cartes** sont actives au 31/12/2023.

7 689 demandes de badges ont été faites en 2023, dont **1 611** pour perte et **434** pour changement d'adresse.

Les tonnages déposés en déchèteries

Le tonnage collecté en 2023 dans les déchèteries est de **35 874 tonnes**, soit une hausse de 1% par rapport à 2022 réparties suivant le tableau ci-dessous :

Voir tableau correspondant page 48

L'apport moyen est d'environ **98 kg** par visite. Près de 70% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

Voir graphique correspondant page 49

Les filières de traitement des déchèteries en 2023

Voir tableau correspondant page 49

Collecte des DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Tours Métropole Val de Loire a passé **une convention pour le traitement des DEEE avec Ecosystem et OCAD3E**, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise PAPREC qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque site de déchèterie.

En 2023, près de **1 419 tonnes** de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service Propreté Urbaine, soit environ 5 kg/an/hab. (performance nationale moyenne en milieu urbain : 2,9 kg). Cela représente une baisse de 3% par rapport à 2022.

Les tonnages se répartissent en 4 sous-catégories suivant le tableau ci-dessous :

Voir tableau correspondant page 49

Le soutien financier versé par Ecosystem au titre de la collecte en 2023 a été de **120 000€,** soit quasiment la même somme qu'en 2022.

Cette collecte a permis de recycler 1 092 tonnes de matière et de valoriser en énergie 142 tonnes de matière.

Engin de compaction des bennes

Benne pour le tout-venant

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

VALORISATION & TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES DÉCHETS RECYCLÉS ET VALORISÉS

Balle plastique PEHD

Le réemploi

Depuis mars 2023, Tours Métropole Val de Loire (TMVL) a installé 3 caissons de réemploi dans les déchèteries de Joué-Lès-Tours et du Bois de Plante à Saint-Pierre-des-Corps, et dans la plateforme de démantèlement des encombrants des Douets à Tours pour détourner des petits objets de type mobilier, appareil électrique, jouet, vaisselle, article de jardinage et de sport dont les vélos afin de leur donner une deuxième vie.

Une collecte hebdomadaire et une redistribution sont ensuite organisées en partenariat avec les 3 acteurs locaux du réemploi qui sont VELOOP, TRI 37 et la ressourcerie La Charpentière pour remettre en état les objets et les proposer à la vente.

Sur 2023, 261 vélos ont été récupérés en déchèterie et 135 sur la plateforme de démantèlement des Douets, soit un total de 396 vélos. Cela représente 32% de l'approvisionnement en vélos pour VELOOP, soit la deuxième source de collecte après le don direct des particuliers.

Par ailleurs, TMVL soutient financièrement l'activité d'Emmaüs Touraine et de la ressourcerie La Charpentière pour le détournement d'objets et la réduction de déchets engagés sur son territoire.

À noter que la ressourcerie La Charpentière a déménagé de son local en septembre 2023 et s'est installée rue Fromentel à Tours.

En 2024, l'activité réemploi va être amplifiée avec l'installation de nouveaux caissons dans les déchèteries non encore équipées.

Le centre de tri des emballages ménagers et des journaux-revues-magazines de La Riche

L'année 2023 fut la dernière année de fonctionnement du centre de tri de La Riche qui s'est arrêté définitivement au 13 novembre avec la mise en service du nouveau centre de tri interdépartemental du Cassantin à Parçay-Meslay. Ce dernier est entré en exploitation en décembre 2023 pour traiter à terme 53 000 tonnes d'emballages ménagers et journaux-revues-magazines provenant de 13 collectivités actionnaires situées pour la plupart en Indre-et-Loire, mais aussi en Loir-et-Cher et dans la Sarthe. TMVL représente 32% du capital de la Société Publique Locale (SPL) Tri Val de Loir(e).

L'exploitation de la chaîne de tri de La Riche était confiée par TMVL à la société COVED depuis le 1er janvier 2021.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Le personnel du centre de tri

Le personnel du centre de tri est composé de **46 personnes :**

→ Quatre techniciens de maintenance dont 1 en formation au sein de l'école PAPREC,
→ Deux alternants en maintenance industrielle,
→ Deux conducteurs d'alimentation,
→ Deux conducteurs de presse,
→ Deux conducteurs de chargement,
→ Deux chefs de cabine titulaires et deux chefs de cabine suppléants,
→ 30 valoristes répartis au sein de deux équipes,
→ Deux agents de nettoyage.

L'insertion

Le centre de tri de La Riche travaille avec l'entreprise d'insertion TRI 37 qui envoie **15 valoristes** en insertion sur les deux équipes. Cela représente 31% du nombre total d'heures.

Les moyens matériels du centre de tri de La Riche

✱ LES MATÉRIELS APPARTENANT À COVED

L'exploitant dispose de son propre parc matériel roulant composé de :
→ **Deux engins de manutention** de type Merlo,
→ **Deux chariots élévateurs** de type Fenwick et Nissan.

Les engins sont équipés de divers accessoires (pince à balles, godet, fourche). Ils sont utilisés lors des opérations d'alimentation de la chaîne de tri, de fabrication, stockage et chargement des balles ainsi que lors des opérations de maintenance nécessitant des moyens de manutention pour les charges lourdes.

✱ LE MATÉRIEL DE LA CHAÎNE DE TRI

→ Une trémie d'alimentation ouvreuse de sacs,
→ Un trommel séparateur des déchets par taille (>200mm),
→ 5 tables de tri,
→ Un crible balistique séparateur de corps creux / corps plats et fines < 80x80,
→ Un overband pour capter les aciers,
→ Une poulie magnétique pour capter les aciers,
→ Un courant de Foucault pour capter les aluminiums,
→ 3 trieurs optiques corps plats et 2 trieurs optiques corps creux,
→ Des structures et plateformes de tri, passerelles, escaliers, etc.,
→ 4 cabines de tri,
→ Une presse à balles 130 tonnes,
→ Une presse à paqueter l'acier,
→ Un système de traitement d'air ambiant.

✱ LES MATÉRIELS APPARTENANT À LA COLLECTIVITÉ

→ 2 ponts bascule 50 tonnes,
→ Le bâtiment abritant la chaîne de tri ainsi que les bureaux de l'exploitant,
→ Les aires de stockage des matériaux conditionnés.

Les tonnages entrants 2023

Les tonnages triés de janvier à mi-novembre sont de **14 998 tonnes** d'emballages et de journaux-revues-magazines et **367 tonnes** de cartons des commerces mis en balle directement.

De novembre à décembre 2023, **3 588 tonnes** ont été envoyées au centre de tri de Parçay-Meslay.

Le total réceptionné représente **18 586 tonnes,** soit en légère diminution de **1,6%** par rapport à l'année 2022.

Les tonnages expediés de janvier à novembre 2023

Papiers	**3 295**
Cartons	**5 105**
Tous Plastiques	**1 510**
Acier	**547**
Aluminium	**54**
Brique alimentaire	**142**

✱ TONNAGE DE REFUS EXPÉDIÉ EN 2023

Les refus représentent **4 967 tonnes** soit 33% du gisement entrant.

Les caractérisations

Au cours de l'année 2023, **218** caractérisations ont été réalisées sur les déchets entrants dans le centre de tri. Ces caractérisations ont été réalisées en suivant le plan de caractérisations fourni par Tours Métropole Val de Loire.

👁 ***Voir tableau correspondant page 50***

Données techniques 2023

→ **Temps de fonctionnement de la chaîne de tri :** 2 947 heures,
→ **Nombre de jours de fonctionnement :** 226 jours,
→ **Tonnage traité :** 15 365 tonnes,
→ **Rendement de la chaîne de tri :** 5,2 t/h
→ **Temps de fonctionnement des 4 engins :** 5 241 heures,
→ **Consommation de carburant :** 26 152 litres,
→ **Moyenne de consommation à l'heure :** 4,99 litres par heure,
→ **Consommation électrique du site :** 917 227 kWh soit une consommation de 59,85 kWh par tonne traitée.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LA VALORISATION MAXIMALE DES EMBALLAGES

Le process de tri permet de réaliser 100% de valorisation, soit par la préparation au recyclage des emballages et des journaux-revues-magazines, soit par la valorisation énergétique des refus de tri transformés en Combustibles Solides de Récupération (CSR) pour alimenter des cimenteries.
Les CSR produits par l'unité en 2023 ont été transférés vers la cimenterie CALCIA à Couvrot (51).
Les exutoires prévus sur 2024 sont CALCIA Couvrot (51) et CALCIA Bussac-Forêt (17).

Pour les filières de recyclage, en 2023, la Métropole a travaillé avec les repreneurs suivants pour la reprise des matières :
> PAPREC pour le carton, les emballages plastiques et l'acier,
> SUEZ pour les briques alimentaires et l'aluminium,
> La papeterie NOSKE SKOG dans les Vosges pour les papiers.

Toutes ces filières de recyclage se situent en France, en Belgique et en Espagne.

Voir tableau correspondant page 50

LES RECETTES DE VENTE DES MATIÈRES

Le montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri sur 2023 est en nette baisse de **28%** à cause de la diminution des cours pour tous les matériaux sauf le verre.

Voir tableau correspondant page 51

N.B. : le verre ne transite pas par le centre de tri mais est vidé par les camions grues dans 2 aires de stockage gérées par le prestataire SUEZ avant d'être rechargé dans des semi-remorques en direction des usines VERALLIA qui recyclent le calcin.

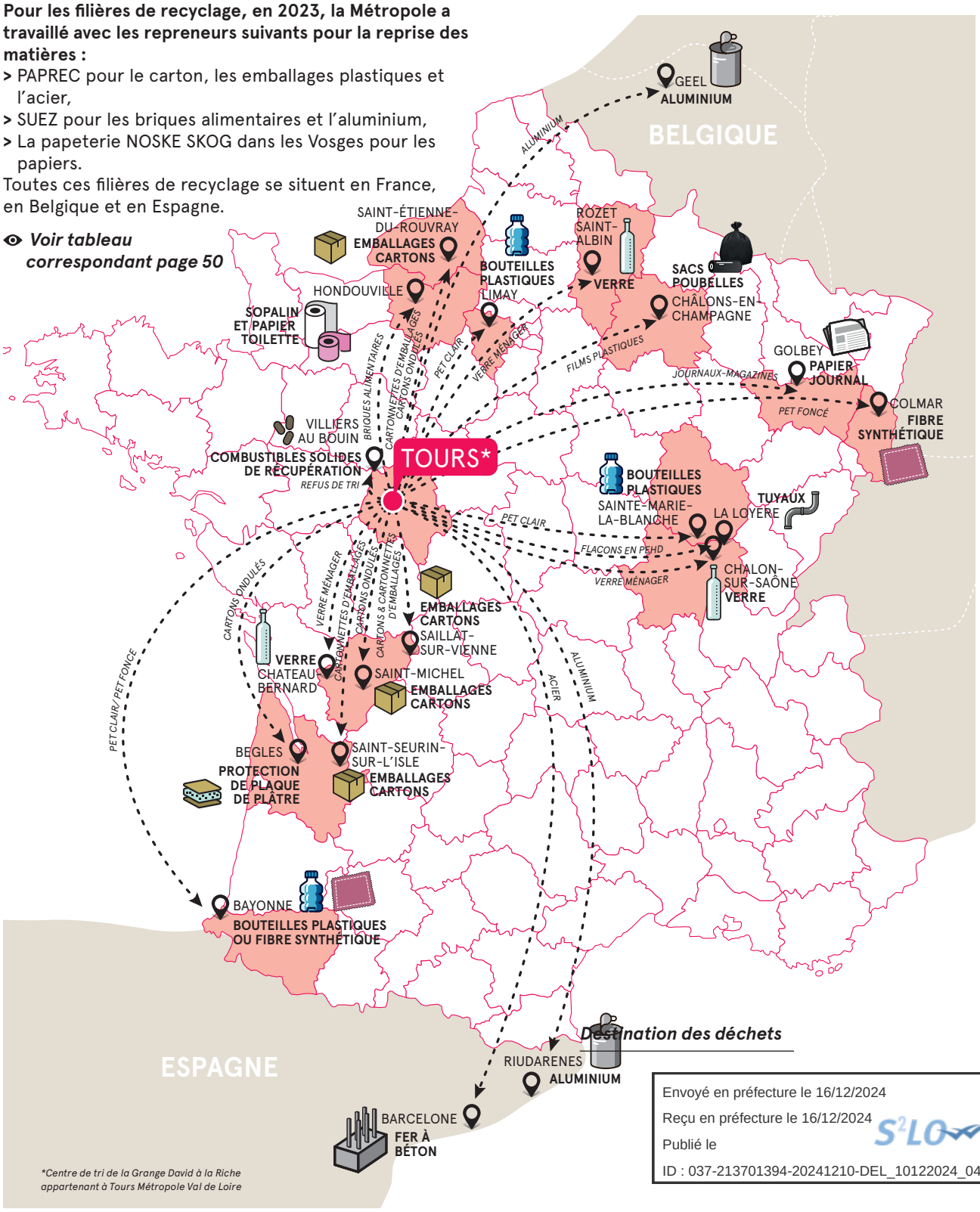

Centre de tri de la Grange David à la Riche appartenant à Tours Métropole Val de Loire

Destination des déchets

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LES SOUTIENS DE CITEO POUR LE TRI DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

Le montant des recettes versées par CITEO en 2023 est de **3 185 074 €**.

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA CHAÎNE DE TRI

Les activités de démantèlement de la chaîne de tri ont démarré fin novembre et se termineront en mars 2024 avec le nettoyage complet du bâtiment. Des opérations de réparation ont aussi eu lieu sur le bâtiment vidé (réfection du bardage, réparation d'éclairage et de porte).
Une partie des équipes du centre de tri de La Riche a été transférée au nouveau centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay.

LE TRANSFERT DES EMBALLAGES MENAGERS ET JRM

À l'arrêt de la chaîne de tri, PAPREC a démarré une activité de transfert des emballages, en chargeant des semis-remorques affrêtées par la SPL Tri Val de Loir(e). Les bennes de collecte sur Tours, Joué-lès-Tours, et sur l'ex confluence sont ainsi vidées au centre de transfert de La Riche. Les autres bennes (nord de Tours, Saint-Pierre-des-Corps déchèteries, point d'apport volontaire) sont vidées directement au centre de tri du Cassantin.

La proportion en tonnage hebdomadaire est de **150 tonnes** en vidage direct (40% en moyenne) par semaine et **240 tonnes** en transfert à La Riche (60%). En moyenne, 6 semi-remorques partent de La Riche tous les jours avec **8,5 tonnes** d'emballages et de journaux-magazines. Le transporteur choisi par la SPL est la société Mauffrey.

Au 1er janvier 2024, c'est la société SUEZ qui reprendra l'exploitation du transfert des emballages ménagers et JRM ainsi que la gestion des 2 ponts bascules à l'entrée du site de la Grange David.

Les déchets verts

La Métropole gère les déchets verts collectés auprès des habitants en porte-à-porte et en déchèterie, ainsi que ceux produits par les services techniques des communes.

La valorisation des déchets verts

Les déchets verts collectés sont traités par compostage sur une des 4 plateformes utilisées par la Métropole. Ces plateformes sont celles de :

- Saint-Avertin (Bois des Hâtes), qui appartient à la Métropole et est gérée par SEDE Environnement,
- Saint-Pierre-des-Corps, et Charentilly qui appartiennent et sont gérées par BRANGEON (qui a racheté la société ECOSYS en février 2023),
- Chanceaux-sur-Choisille, qui appartient et est gérée par ACTE.

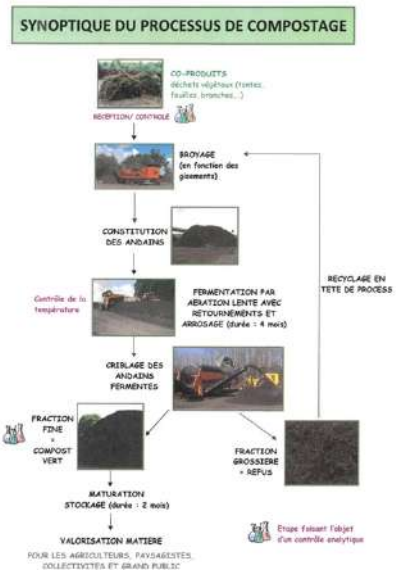

Sur ces plateformes, les déchets verts subissent le même process de valorisation, à savoir un broyage, suivi d'une mise en andains (tas de broyats) retournés régulièrement pour limiter les nuisances olfactives et accélérer la fermentation, d'un criblage et d'une phase de maturation à nouveau en andains.

Le compost produit est géré par les exploitants des plateformes. Les principales utilisations du compost sont le milieu agricole mais aussi les métiers du maraîchage et de l'horticulture ainsi que les particuliers.

Les tonnages de déchets verts compostés en 2023

Au cours de cette année, environ **23 429 tonnes** de déchets verts et souches ont été déposées sur les 4 plateformes.

Ces déchets verts ont pour origine :

Voir tableau correspondant page 51

Les exutoires de ces déchets verts et souches sont les suivants :

Voir tableau correspondant page 51

Les souches ont été essentiellement déposées à Chanceaux-sur-Choisille.

L'évolution des tonnages de déchets verts

Les déchets verts sont des déchets extrêmement dépendants de la saisonnalité, et des conditions météorologiques.

Voir tableau correspondant page 51

En 2022, les tonnages ont fortement baissé en raison des conditions climatiques car 2022 a été une année chaude et frappée de sécheresse.

En 2023, les tonnages ont augmenté en raison d'une arrière-saison pluvieuse mais restent à des niveaux déjà connus par le passé.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Collecte des encombrants

Les encombrants

Les encombrants des particuliers sont collectés en porte-à-porte, après prise de rendez-vous téléphonique. Ce rendez-vous téléphonique permet de préciser aux demandeurs les déchets acceptés par cette collecte, à savoir le gros mobilier, le gros électroménager et les gros objets, dont le volume permet difficilement à certains usagers un transport en déchèteries.

D'autres apporteurs sont acceptés sur la plateforme des Douets. Il s'agit du service Propreté Urbaine, des services techniques des communes, de Tours Habitat et d'associations qui déposent des encombrants issus de dépôts sauvages de particuliers ou de l'entretien des parties communes de certains quartiers d'habitat vertical.

La valorisation des encombrants

Les encombrants sont déposés sur la plateforme des Douets, à Tours Nord. Là, une équipe d'agents en insertion, encadrés par TRI 37, effectue un tri brut permettant de trier les DEEE, le bois, la ferraille, les pneus, certains DDS (Déchets Diffus Spécifiques) et le reste, qui est assimilable au tout-venant collecté en déchèterie. Chacun de ces déchets est ensuite transporté en bennes vers des exutoires adaptés (unité de recyclage pour le bois, la ferraille et les DEEE).

Tonnages collectés et valorisés en 2023

En 2023, 1 895 T d'encombrants ont été déposées sur la plateforme des Douets, dont 1 284 T issues des collectes de particuliers sur rendez-vous, et 574 T des bailleurs.

Le taux de valorisation permis par le démantèlement par les agents de TRI 37 est de 69% et se décompose comme suit:

Voir tableau correspondant page 52

Collecte des encombrants

Vidage des encombrants

L'évolution des tonnages

L'évolution des tonnages d'encombrants entre 2016 et 2023 est relativement constante :

Voir tableau correspondant page 52

Les biodéchets sur les marchés de plein air

Depuis mars 2021, la Métropole a initié une collecte à vélo des déchets alimentaires sur le marché Saint-Paul à Tours. Ce test s'est appuyé sur deux acteurs :

→ TIPI, du centre social Plurielles, qui réalise une action de glanage en vue de la redistribution des invendus encore consommables,

→ Les Vers de Tours, association qui a été missionnée par la Métropole pour collecter les biodéchets inévitables et les valoriser par lombricompostage après une collecte réalisée à vélo.

Cette collecte a été ensuite étendue à 2 autres gros marchés, les Halles à Tours et la Rabière à Joué-Lès-Tours, et à un restaurant solidaire à Tours à raison d'1 à 2 collectes hebdomadaires.

Ainsi, ce sont **25 tonnes de biodéchets** qui ont été détournées et lombricompostées contre 10 tonnes en 2022.

La distance totale parcourue à vélo s'élève à plus de 5 000 kilomètres sur l'année.

Collecte des biodéchets par les Vers de Tours

Les biodéchets collectés sont ensuite transportés sur 2 sites de lombricompostage situés à La Gloriette, Tours et à La Riche.

Animation autour des andains de compost

Les gravats et déchets de plâtre

Les gravats sont collectés dans toutes les déchèteries de la Métropole. 4 déchèteries ont, par ailleurs, une benne spécifiquement destinée aux déchets de plâtre. Il s'agit des déchèteries de Joué-Lès-Tours, du Cassantin, du Bois de Plante, et de La Grange David.

Benne à gravats

Benne à platre

La valorisation des gravats et des déchets de plâtre

Les gravats et les déchets de plâtre sont déposés sur la plateforme d'Ecogranulats, à Villedômer.

Les gravats et les déchets de plâtre sont réceptionnés après pesée. En cas de présence d'amiante dans la benne, le contenu est vidé dans une alvéole spécifique avant d'être trié afin d'en retirer cet exogène polluant.

Le gravat passe ensuite sur une chaîne de tri, afin de retirer les exogènes type plastique. Le gravat est ensuite broyé et calibré en vue d'une réutilisation en travaux publics.

Les déchets de plâtre subissent le même tri avant d'être broyés également. Leur utilisation peut être prévue en amendement agricole ou en réutilisation dans l'industrie plâtrière (plaques de plâtre).

Tonnage et évolution depuis 2016

En 2023, **9 584 T** de gravats et **359 T** de plâtre ont été déposées sur la plateforme de Villedômer.

Depuis 2016, les tonnages ont évolué de la façon suivante :

Voir tableau correspondant page 52

Il y a eu moins de gravats traités en 2023 mais autant de plâtre.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Les déchets de bois

Les déchets de bois proviennent du démantèlement des encombrants. La collecte du bois en déchèterie a été stoppée en décembre 2019 du fait de la difficulté de respecter des prescriptions techniques minimales et le détournement de plus en plus important vers l'enfouissement des bennes de bois refusées.

La valorisation du bois

Le bois est déposé sur la plateforme de DBR à Mettray. Cette société prépare le bois en vue de l'envoyer dans une usine de panneaux de particules (Krono France à Sully-sur-Loire (45)).

En 2023, 904 T de bois environ ont été valorisées par DBR. Ce bois provient exclusivement du démantèlement des encombrants effectué par TRI 37 aux Douets :

Voir tableau correspondant page 52

Le tout-venant de déchèteries

Auparavant enfoui exclusivement, le tout-venant de déchèteries est, depuis 2017, enfoui pour partie encore mais aussi trié en vue d'une valorisation matière ou énergétique au centre de tri de Montlouis-sur-Loire. La part de tout-venant envoyée vers Montlouis-sur-Loire a augmenté d'année en année.

La valorisation du tout-venant

Les bennes de tout-venant sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis-sur-Loire, là elles sont vidées, et triées mécaniquement à l'aide d'un grappin. Un agent en insertion, dans le cadre d'une convention avec TRI 37, est chargé d'aider au tri en repérant visuellement les éléments valorisables.

Le tri réalisé aboutit à 3 fractions :

→ La partie incinérable est envoyée en valorisation énergétique à l'UVE Valcante à Blois (41),

→ La partie recyclable intègre les filières mises en place par SUEZ,

→ Le résiduel est envoyé en enfouissement à Sonzay.

Tonnages traités en 2023

En 2023, 9 160 T de tout-venant ont été collectées en déchèterie.

6 042 T ont été dirigées vers le surtri à Montlouis-sur-Loire et 3 118 T ont été enfouies directement.

Le résultat du surtri réalisé à Montlouis-sur-Loire est le suivant :

Voir tableau correspondant page 52

Évolution des tonnages depuis 2017

Voir tableau correspondant page 53

Après de fortes augmentations en 2020 et 2021, le tonnage global de tout-venant baisse fortement. Le tri poussé en déchèterie peut en être la raison.

Benne tout-venant en déchèterie

Les autres déchets valorisables collectés en déchèteries

Dans les déchèteries, d'autres déchets sont envoyés en filière de valorisation. Il s'agit notamment de la ferraille (1 211 T), des DEEE (1 181T). Du carton est aussi collecté (985 T).

Benne pour la ferraille

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LES DÉCHETS NON VALORISÉS

Nature et origine de ces déchets

Ces déchets non valorisables sont essentiellement des Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire. La Métropole gère toutefois d'autres déchets non valorisables qui peuvent être issus des activités de nettoiement de l'espace public et des marchés, des activités des services de la Métropole (assainissement par exemple) ou des services techniques des communes. Une partie du tout-venant de déchèteries est aussi enfouie.

Traitement des déchets non valorisables

Depuis le 1er janvier 2021 les déchets résiduels ont deux exutoires : la plus grande partie (75%) est enfouie à Sonzay (37), et le reste (25%)est valorisé énergétiquement à Valcante (Blois, 41).

Les déchets enfouis à Sonzay y sont transportés soit directement, soit en passant par le centre de transfert des déchets de La Grange David à La Riche.

Le centre de transfert de La Riche

Il est composé de 5 trémies et il a accueilli en 2023, 39 206 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à MAUFFREY.

Celui-ci a subi une reconstruction totale de 4 trémies sur les 5. Les travaux ont été effectués du 16 octobre au 31 décembre 2023 par la société PROVAL et ont été pilotés par la direction Bâtiments de la Métropole. Les groupes hydrauliques ont été déplacés et mis à l'abri. Une centrale de détection incendie a été installée. Des nouvelles grilles pour fermer les trémies ont été installées ainsi que des nouvelles butées.

Pendant cette période, le centre de transfert de La Riche a été complètement fermé et toute l'activité avec tous les moyens matériels et humains ont été transférés au centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps. La déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps a été fermée sur la même période pour agrandir le transfert et organiser en toute sécurité la rotation des bennes et des semi-remorques.

Les semi-remorques peuvent contenir jusqu'à 26 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 3 Bennes à Ordures Ménagères.

Photo avant travaux

Photo après travaux
Nouvelle trémie et filet

Nouvelles grilles

Potences déportées des groupes hydrauliques

Par ailleurs, le centre de transfert de La Grange David est aussi utilisé par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) pour l'envoi de ses déchets résiduels vers Sonzay. En 2023, le site de La Grange David a ainsi permis le transport de 5 992 tonnes contre 6 500 tonnes d'OMR de la CCTVI en 2023. (non comptabilisés dans le tableau en annexe))

Les déchets traités à Valcante sont transférés au centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps puis transportés par semi-remorques.

Le centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps

Il est composé de 2 trémies et a accueilli en 2023, 11 938 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à MAUFFREY.

Au global, ce sont 70% des déchets ménagers résiduels collectés sur la Métropole qui transitent par ces 2 centres de transfert.

✱ **LES EXUTOIRES SONT LES SUIVANTS :**

L'usine d'incinération VALCANTE à Blois

VALCANTE est équipée de deux lignes de traitement d'une capacité de 5,8 t/h, dimensionnées pour des déchets ayant un pouvoir calorifique de 2 200 kcal/kg.

Sa capacité annuelle est de 95 500 tonnes dont 3 000 tonnes de Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI).

Cette unité appartient au syndicat VALECO qui en a confié la gestion à SUEZ dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2030.

Le traitement des fumées est semi humide et humide comprenant un traitement des NOx, un traitement des dioxines par injection de coke de lignite, des filtres à manches et tours de lavage.

La performance énergétique est de 95,6% (l'un des meilleurs taux de France).

C'est ainsi 40 500 MWh électriques et 64 000 MWh thermiques produits et valorisés en 2023, soit la consommation équivalente de 11 000 logements en électricité et 13 000 logements chauffés par un réseau de chaleur.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sur l'incinération est de 13 €/tonne en 2023.

Le centre d'enfouissement de Sonzay

Le centre d'enfouissement bénéficie d'une autorisation préfectorale jusqu'en 2034. Sa capacité annuelle maximale est de 150 000 tonnes par an.

Le fonctionnement du site est le suivant :

Les déchets, après avoir été pesés sont vidés dans une alvéole, étanche grâce à des géomembranes et des couches d'argile à très faible perméabilité. Les déchets sont tassés à l'aide d'engins, puis recouverts d'une nouvelle géomembrane et d'une couche d'argile.

En fond de casier, un dispositif de drains permet de récupérer les lixiviats, liquides ayant traversé le massif de déchets, qui sont ensuite traités en station d'épuration sur le site avant d'être rejetés au milieu naturel ou renvoyés sur les déchets afin d'accélérer le processus de dégradation des déchets. De même, le biogaz résultant de la dégradation des déchets est récupéré par un système de drains, puis filtré par charbon actif. Il alimente ensuite 2 moteurs produisant de l'électricité (1,5 MWh chacun), qui est envoyée sur le réseau public.

En 2023, le site de Sonzay a reçu 135 658 tonnes et a produit 19 634 MWh électriques (ce qui correspond à la consommation moyenne de 8 800 foyers).

La TGAP sur l'enfouissement est de 51 €/tonne en 2023.

Tonnages traités en 2023

En 2023, 73 624 tonnes de déchets résiduels ont été produites sur le territoire de la Métropole (particuliers, refus de tri, associations et services techniques).

Ces déchets ont été envoyés sur les deux exutoires suivants :

→ Valcante (valorisation énergétique) : 18 199 T

→ Sonzay (enfouissement) : 55 425 T

Les déchets des particuliers (OMR et tout-venant de déchèteries) représentent 93% des déchets résiduels gérés par la Métropole.

Le détail de ces tonnages est présenté dans le tableau ci-dessous :

👁 ***Voir tableau correspondant page 53***

On voit dans ce tableau **une baisse importante des tonnages de déchets résiduels de 8%** (baisse de 6 736 tonnes) par rapport à 2023.

L'envoi en **valorisation énergétique** a été renforcé avec plus de **25%** des tonnages contre 17% en 2023.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

FINANCER

P.35
Les indicateurs administratifs et financiers

P.36
Fonctionnement

P.37
Investissement

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après, représentent l'état des répartitions de la TEOM du compte administratif 2023 du budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),** la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation.

Un taux unique de **10,86%** s'applique depuis le 1er janvier 2021 sur l'intégralité du territoire de la Métropole.

Le ratio moyen de TEOM est de **157 €** par habitant en 2023.

Il représente **337 €** par tonne collectée et traitée du gisement global.

Les dépenses

En 2023, **les dépenses totales de fonctionnement** figurant au compte administratif se sont élevées à **50 125 631 €.**

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel, les dépenses de gestion courante et les amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie métropolitaine, et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules et les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie, les agents de la collecte et pour une faible partie, le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9 325 951 € et concernent notamment le renouvellement des bacs et Points d'Apport Volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2023 à **54 561 494 €**.

Elles concernent notamment :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le produit de la redevance spéciale auprès des gros producteurs,
- les aides CITEO et des autres éco-organismes,
- la vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries,

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2023 à **4 148 342 €.**

Elles sont composées des amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 50 125 631 €

	CA 2023
Charges à caractère général	32 674 190
Charges de personnel	13 065 585
Autres charges de gestion courante	423 664
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	46 163 439
Opérations d'ordre transf. entre sections	3 962 192
TOTAL GÉNÉRAL	50 125 631

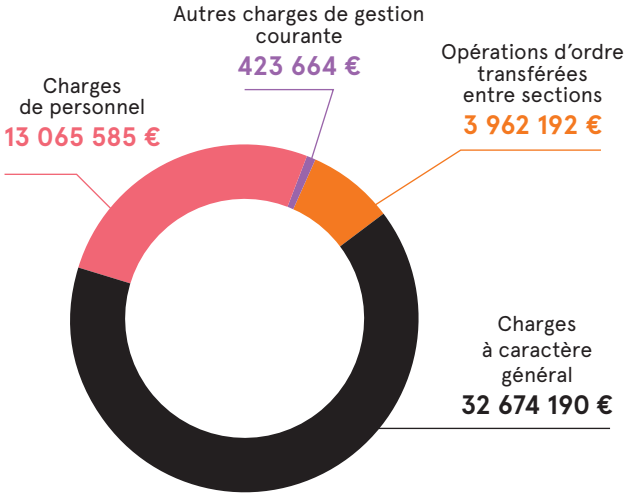

Recettes de fonctionnement : 54 561 494 €

	CA 2023
RECETTES ISSUES DE LA TEOM	
Fiscalité locale	47 759 197
DOTATION ET PARTICIPATIONS REÇUES	
Participations	2 897 232
AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ÉVENTUELLES	
Produits des services	3 294 362
Autres produits de gestion courante	568 735
Produits spécifiques	25 469
Atténuations de charges	8 039
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	54 553 033
Opérations d'ordre transférées entre sections	8 462
TOTAL GÉNÉRAL	54 561 494

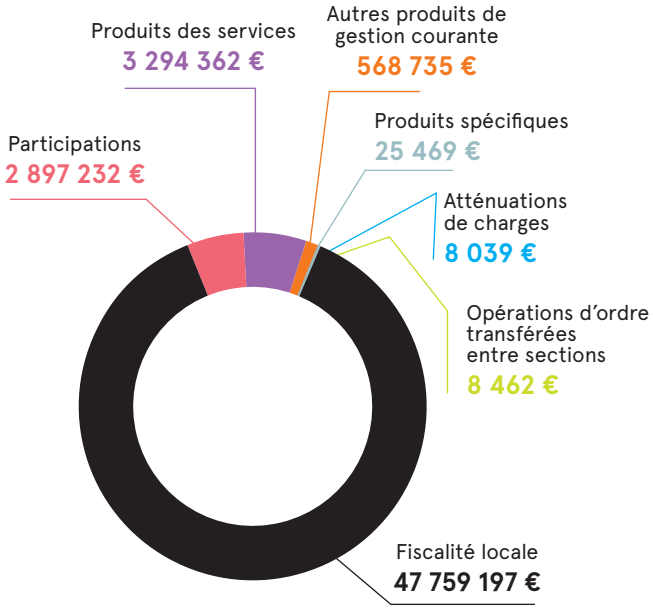

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Investissement

Dépenses d'investissement : 9 325 951 €

	CA 2023
Immobilisations corporelles	4 658 071
Immobilisations incorporelles	23 276
Travaux en cours	4 524 991
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	9 206 339
Opérations d'ordre transf. entre sections	8 462
Opérations patrimoniales	111 150
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	119 612
TOTAL GÉNÉRAL	9 325 951

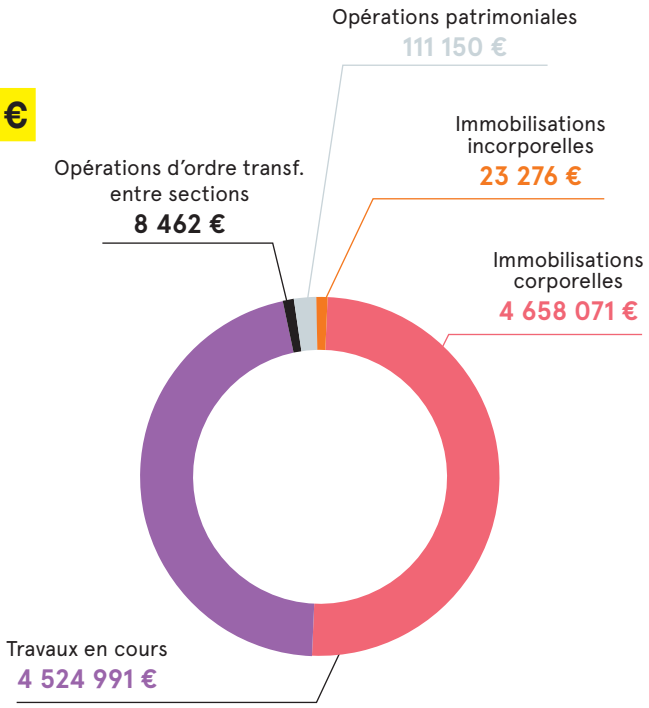

Recettes d'investissement : 4 148 342 €

	CA 2023
Subventions d'investissement	75 000
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	75 000
Opérations patrimoniales	111 150
Amortissements	3 930 456
Autres opérations d'ordre dont cessions	31 736
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 073 342
TOTAL GÉNÉRAL	4 148 342

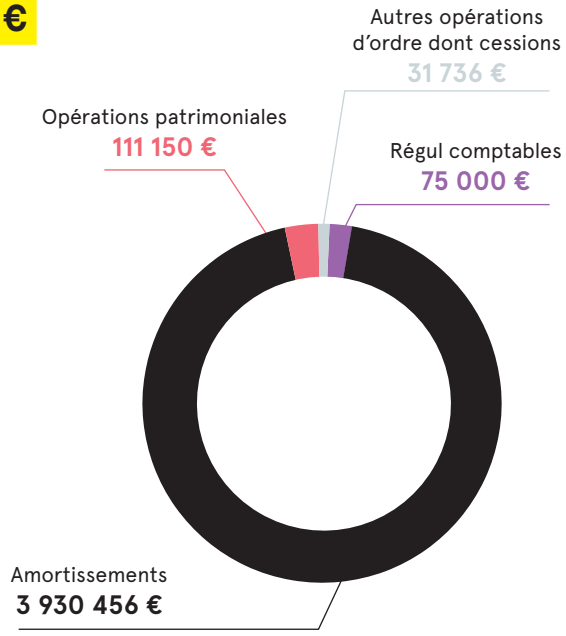

Le service et les données sociales

Au 31 décembre 2023, la Direction Déchets et Propreté comptait
287 agents

13 femmes
274 hommes

Répartition par tranche d'âge

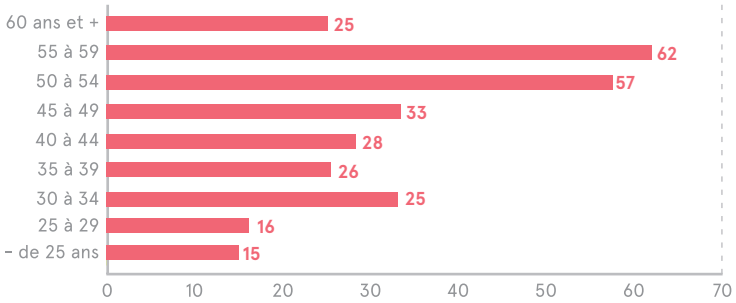

Catégorie A	2
Catégorie B	14
Catégorie C	271
TOTAL GÉNÉRAL	287

Temps complet	286
Temps partiel (tranche des 80)	1
TOTAL GÉNÉRAL	287

Contractuel indiciaire	4
Contractuel occasionnel	2
Contractuel remplaçant	19
Contractuel saisonnier	1
Stagiaire CNRACL	3
Tit. CNR dispo office maintien	4
Titulaire CNRACL	249
Titulaire temps part thérap.	5
TOTAL GÉNÉRAL	287

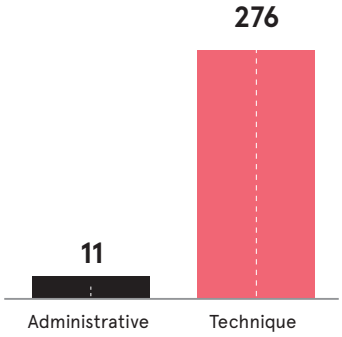

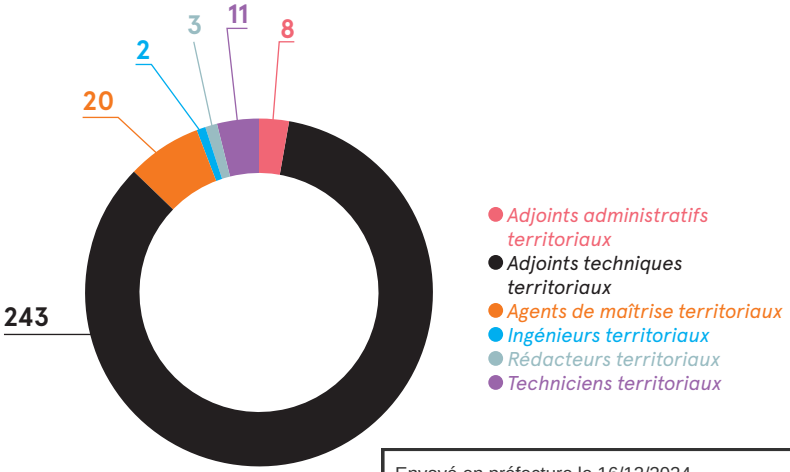

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Bilan des tonnages traités en 2023

303 762
habitants
au 1er janvier 2023

		Tonnage 2023	Poids 2023 en kg/hab/an
DÉCHETS NON VALORISÉS 32%	Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	42 453	140
	Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant)	3 118	10
	TOTAL DES DÉCHETS NON VALORISÉS	**45 571**	**150**
DÉCHETS RECYCLÉS OU VALORISÉS 68%	Ordures Ménagères Résiduelles valorisées énergétiquement	17 394	57
	Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers)	18 586	61
	Végétaux collectés en porte-à-porte	15 528	51
	Végétaux collectés en déchèterie	7 901	26
	TOTAL DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ESPACES VERTS ET SERVICES TECHNIQUES	**23 429**	**77**
	Encombrants collectés en porte-à-porte et recyclés	1 895	6
	Autres déchets recyclables collectés en déchèterie + bailleurs (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement, tout-venant valorisé)	24 402	80
	Verre collecté en apport volontaire	9 896	33
	TOTAL DES DÉCHETS RECYCLÉS OU VALORISÉS	**95 602**	**315**

Évolution des tonnages traités dans les exécutoires en 2023

	2020				2021				2022				2023			
	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio
Population	**298 907**				**300 045**				**301 900**				**303 762**			
OMR	65 310	-1,8%	218	-1,5%	66 410	1,7%	221	1,3%	64 415	-3,0%	214	-3,3%	59 847	-7,1%	197	-8,2%
Encombrants	2 140	-2,7%	7	-2%	2 180	1,9%	7	1%	1 944	-10,8%	6	-11%	1 895	-3,9%	6	-5%
OMR + Encombrants	67 450	-1,8%	225	-1,8%	68 579	1,7%	229	1,6%	66 359	-3,3%	220	-3,8%	61 742	-7,0%	206	-7,0%
Sélectif	19 672	-1,1%	66	-0,8%	19 180	-2,5%	64	-2,9%	18 884	-1,5%	63	-2,1%	18 586	-1,6%	61	-2,8%
Végétaux	22 895	-0,5%	76	-0,9%	25 560	11,6%	85	12,1%	20 170	-21,1%	67	-21,6%	23 429	12,5%	77	11,1%
Verre	9 315	2,4%	31	2,7%	9 243	-0,8%	31	-1,1%	9 358	1,2%	31	0,6%	9 896	5,7%	33	4,5%
Déchèteries Hors Végétaux	30 430	-2,6%	102	-2,3%	27 720	-8,9%	92	-9,3%	25 970	-6,3%	86	-6,9%	27 520	8,9%	91	7,6%
TOTAL	**149 762**	**-1,4%**	**500**	**-1,4%**	**150 293**	**0,4%**	**501**	**0,2%**	**140 741**	**-6,4%**	**467**	**-6,8%**	**141 173**	**0,3%**	**465**	**-0,9%**

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Le parc de véhicules

Voir page 14

→ Site dépôt nord 20 véhicules

COLLECTE Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. **x2**, PTAC 13 à 19 T. **x4**, PTAC 20 à 26 T. **x9** // Mini et micro benne à ordures ménagères : PTAC 3,5 T. **x1**, PTAC 4 à 7,5 T. **x1** // Véhicule léger et utilitaire léger **x3**.

→ Site dépôt centre 39 véhicules

COLLECTE Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. **x3**, PTAC 13 à 19 T. **x17**, PTAC 20 à 26 T. **x1** // Benne à ordures ménagères et grue collecte des PAV : PTAC 26 T. **x5** // Mini et micro benne à ordures ménagères : PTAC 3,5 T. **x3**, PTAC 4 à 7,5 T. **x1** // Véhicule léger et utilitaire léger **x2**.
DÉCHÈTERIES Fourgon et utilitaire lourd x4 // Véhicule léger et utilitaire léger **x4**

→ Site dépôt sud 42 véhicules

COLLECTE Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. **x1**, PTAC 13 à 19 T. **x5**, PTAC 20 à 26 T. **x6** // Mini et micro benne à ordures ménagères : PTAC 3,5 T. **x1**, PTAC 4 à 7,5 T. **x1** // Véhicule de collecte spécifique : Collecte du verre **x2**, Encombrants **x7** // Véhicule léger et utilitaire léger **x2**.

BACS ET ENTRETIEN PAV Poids lourd - grue - plateau : PTAC 14T. **x2** // Remorque porte engins **x1** // Fourgon, utilitaire lourd et spécifique **x10** // Véhicule léger et utilitaire léger **x4**.

→ Gestion de Flotte 13 véhicules

Véhicules de secours - Benne à Ordures Ménagères **x6** // Fourgon, utilitaire lourd **x3** // Véhicule léger et utilitaire léger **x4**.

La collecte des déchets résiduels

Voir page 14

Répartition des tonnages d'OMR collectés sur le territoire métropolitain en 2023

total : 59 564,69 T

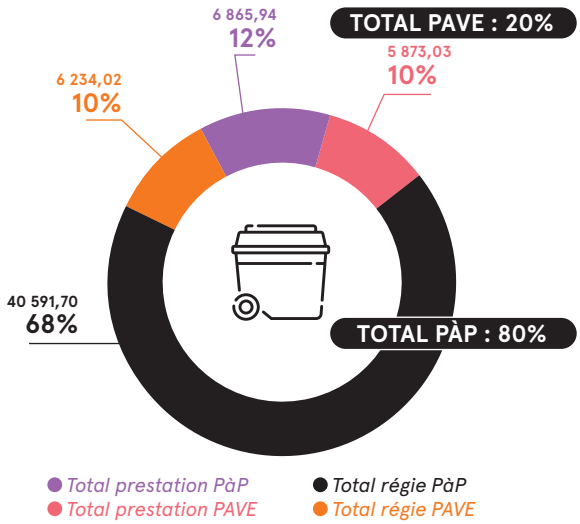

Évolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole

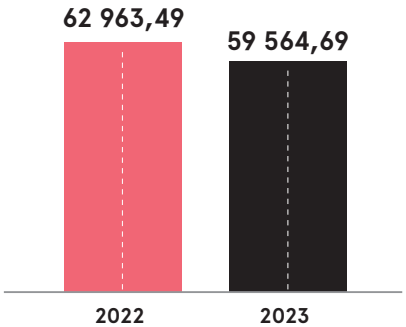

La collecte sélective

Voir page 15

Répartition des tonnages de CS collectés sur le territoire métropolitain en 2023

total : 18 464,47 T

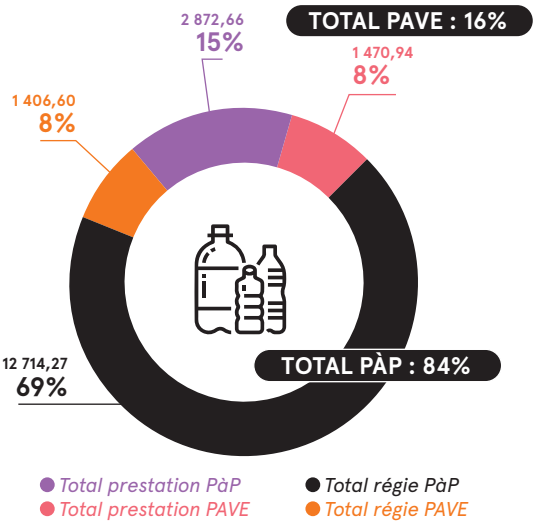

Évolution des tonnages de CS collectés sur le territoire de la Métropole

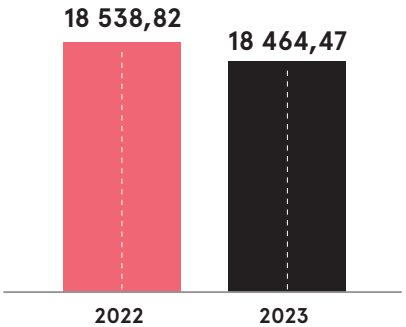

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

La collecte des déchets végétaux

Voir page 15

Répartition des tonnages de déchets végétaux collectés sur le territoire métropolitain en 2023

total : 16 036,27 T

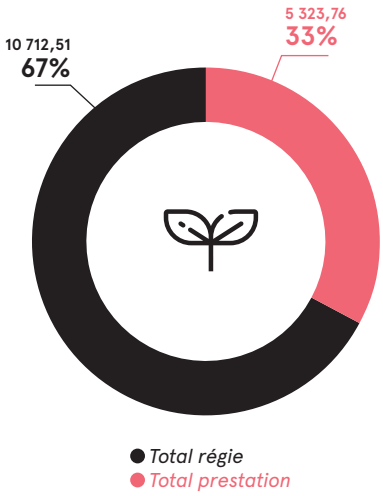

Évolution des tonnages de déchets végétaux collectés sur le territoire de la Métropole

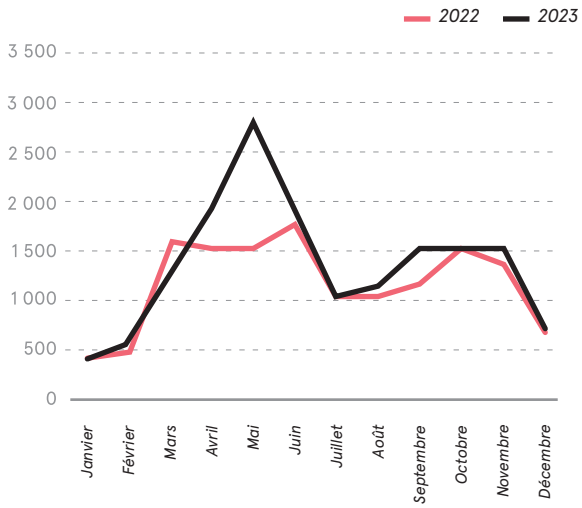

La collecte des objets encombrants en régie pour les RV en porte à Porte

Voir page 15

Évolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire de la Métropole

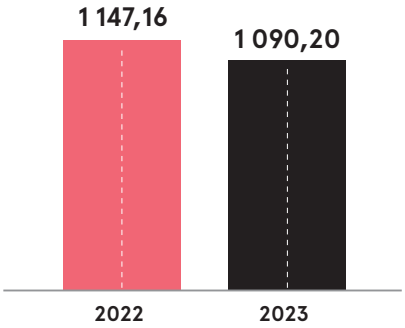

Évolution du nombre de rendez-vous pris auprès des services métropolitains pour l'enlèvement des encombrants

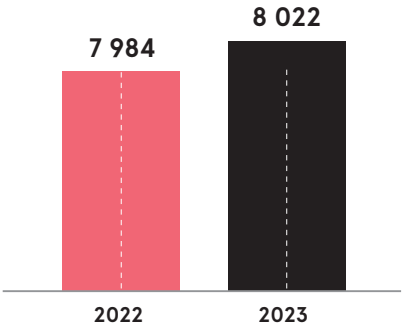

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

La collecte des cartons

Voir page 16

Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire métropolitain en 2023

total : 1 628,82 T

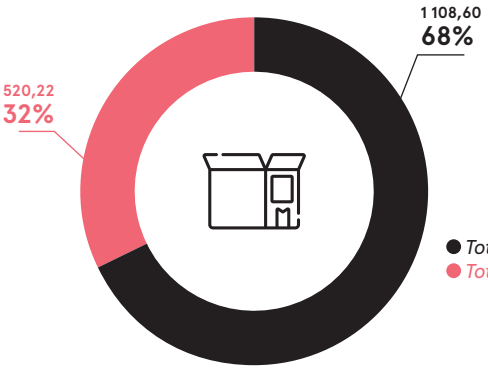

Évolution des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole

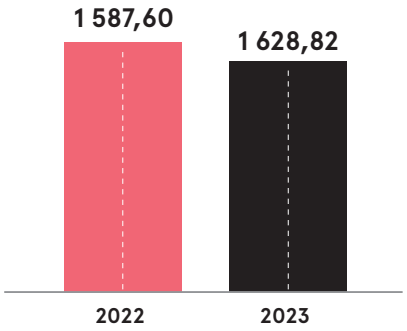

La collecte du verre

Voir page 16

Répartition des tonnages de verre collectés sur le territoire métropolitain en 2023

total : 8 937,41 T

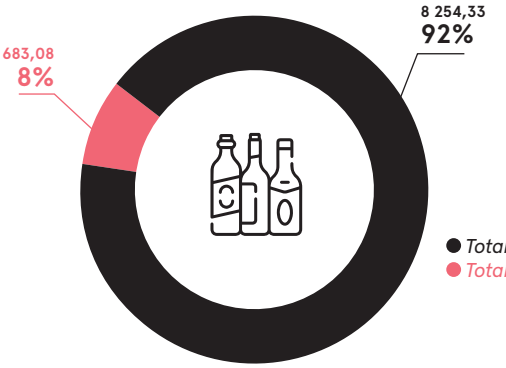

Évolution des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole

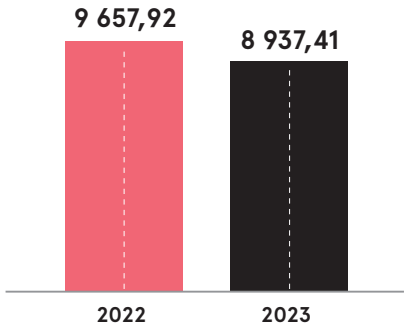

Évolution des tonnages de verre collectés auprès des gros producteurs

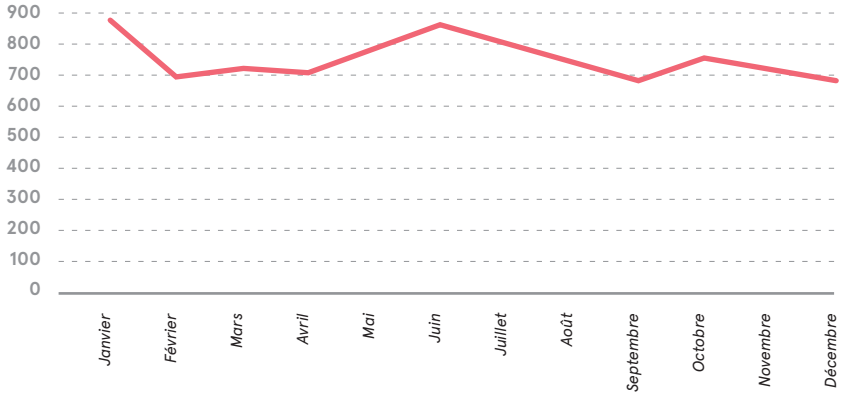

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Collecte du verre

Voir page 20

Répartition des 729 conteneurs à verre (hors collecte verre des commerces)

	Nombre habitants 2023	Nombre conteneurs verre 2023	Tonnage verre 2023	kg/hab 2023
Ballan-Miré	8 225	19	271	33
Berthenay	690	4	30	44
Chambray-Lès-Tours	12 221	41	350	29
Chanceaux-sur-Choisille	3 576	9	153	43
Druye	979	3	56	58
Fondettes	11 103	23	253	23
Joué-Lès-Tours	39 143	96	992	25
La Membrolle-sur-Choisille	3 356	9	88	26
La Riche	10 469	28	300	29
Luynes	5 236	15	150	29
Mettray	2 123	6	68	32
Notre-Dame-d'Oé	4 302	12	147	34
Parçay-Meslay	2 564	7	90	35
Rochecorbon	3 255	9	135	42
Savonnières	3 329	7	126	38
Saint-Avertin	15 409	40	575	37
Saint-Cyr-sur-Loire	17 286	26	486	28
Saint-Étienne-de-Chigny	1 657	7	59	35
Saint-Genouph	1 044	3	32	31
Saint-Pierre-des-Corps	16 151	40	343	21
Tours	140 474	320	3 495	25
Villandry	1 170	5	55	47
TOTAL	**303 762**	**729**	**8 254,33**	**27,17**

Évolution des tonnages de verre

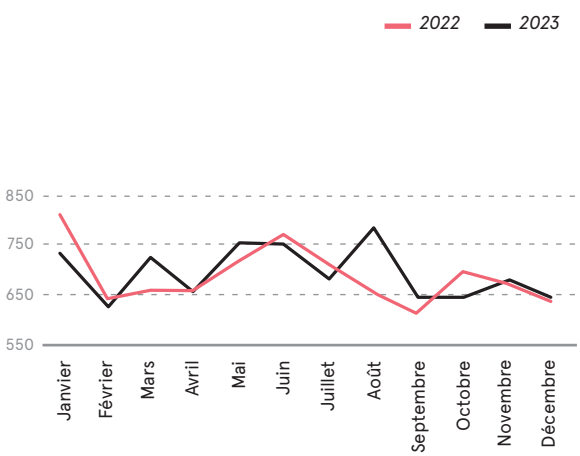

Performance du verre par commune en kg par habitant

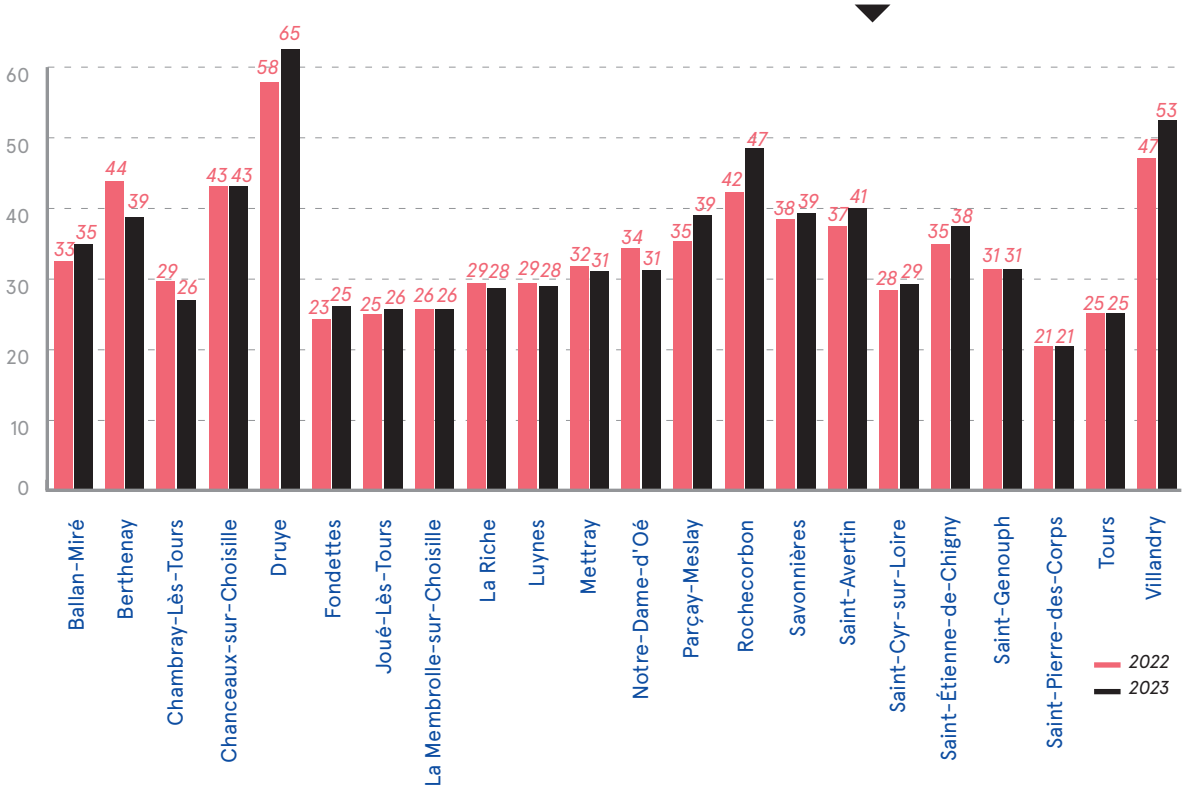

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

L'unité Bacs

Voir page 17

Répartition du nombre de conteneurs par flux :
247 157

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES			EMBALLAGES			VÉGÉTAUX			VERRE		
	2022	2023		2022	2023		2022	2023		2022	2023	
Ballan-Miré	3 976	4 048	+1,8%	3 605	3 693	+2,4%	2 396	2 489	+3,7%	9	11	+18,2%
Berthenay	348	348	+0,0%	297	298	+0,3%	287	297	+3,4%			
Chambray-Lès-Tours	4 591	4 692	+2,2%	3 956	4 106	+3,7%	3 174	3 320	+4,4%	39	43	+9,3%
Chanceaux-sur-Choisille	1 456	1 446	-0,7%	1 828	1 818	-0,6%	1 394	1 416	+1,6%	1	1	
Druye	502	510	+1,6%	528	528	+0,0%	419	427	+1,9%			
Fondettes	5 012	5 078	+1,3%	4 787	4 866	+1,6%	4 207	4 267	+1,4%	4	5	+20,0%
Joué-Lès-Tours	12 023	12 126	+0,8%	10 979	11 141	+1,5%	8 874	8 945	+0,8%	63	72	+12,5%
La Membrolle-sur-Choisille	1 422	1 365	-4,2%	1 392	1 340	-3,9%	1 199	1 216	+1,4%	1	1	+0,0%
La Riche	3 181	3 199	+0,6%	2 734	2 761	+1,0%	1 871	1 882	+0,6%	19	17	-11,8%
Luynes	2 223	2 235	+0,5%	2 117	2 129	+0,6%	1 768	1 788	+1,1%	3	3	+0,0%
Mettray	1 024	1 031	+0,7%	993	1 006	+1,3%	881	893	+1,3%			
Notre-Dame-d'Oé	2 021	2 038	+0,8%	1 955	1 980	+1,3%	1 770	1 790	+1,1%	12	13	+7,7%
Parçay-Meslay	1 521	1 531	+0,7%	1 397	1 419	+1,6%	1 041	1 050	+0,9%	11	11	+0,0%
Rochecorbon	1 801	1 851	+2,7%	1 742	1 764	+1,2%	1 308	1 323	+1,1%	3	4	+25,0%
Saint-Avertin	6 604	6 656	+0,8%	5 994	6 088	+1,5%	5 482	5 573	+1,6%	19	21	+9,5%
Saint-Cyr-sur-Loire	6 087	6 185	+1,6%	5 907	5 993	+1,4%	4 698	4 758	+1,3%	23	29	+0,0%
Saint-Étienne-de-Chigny	718	720	+0,3%	715	717	+0,3%	664	671	+1,0%	6	6	+0,0%
Saint-Genouph	525	537	+2,2%	493	502	+1,8%	428	439	+2,5%	2	3	+0,0%
Saint-Pierre-des-Corps	5 641	5 713	+1,3%	4 786	4 854	+1,4%	3 383	3 400	+0,5%	20	23	+4,3%
Savonnières	1 655	1 669	+0,8%	1 595	1 612	+1,1%	1 379	1 413	+2,4%	6	8	+0,0%
Tours	37 185	37 287	+0,3%	30 719	31 082	+1,2%	2 800	6 950	+59,7%	713	759	+3,0%
Villandry	714	726	+1,7%	598	605	+1,2%	493	506	+2,6%	15	21	+4,8%
TOTAL	100 230	100 991	+0,8%	89 117	90 302	+1,3%	49 916	54 813	+8,9%	946	1 051	+4,1%

Répartition des conteneurs

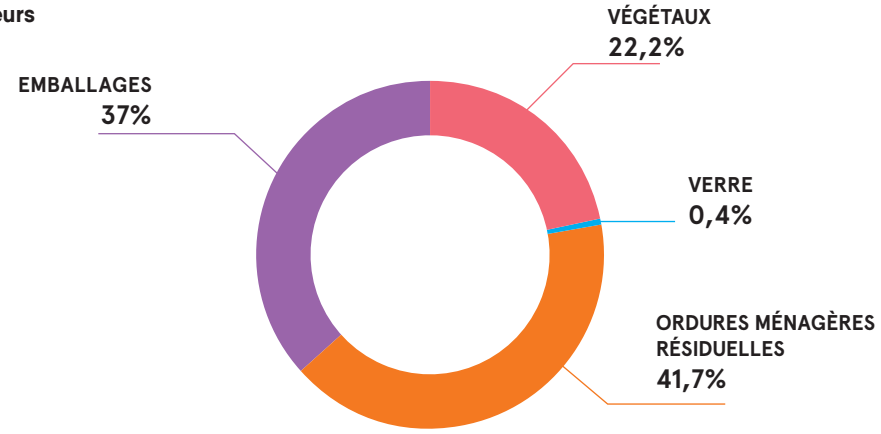

L'unité Bacs

Voir page 17

Nombre d'interventions sur le parc de bacs

	2022	2023	Évolution
Modification de dotation (78%)	7 721	14 580	+47,0%
Réparation (12%)	2 292	2 275	-0,7%
Bacs brûlés (1%)	221	249	+11,2%
Bacs volés (5%)	807	867	+6,9%
Livraison bacs pour manifestations (4%)	750	729	+36,5%
TOTAL INTERVENTIONS	**11 791**	**18 700**	+38,5%

Nombre de bacs en livraison pour les manifestations

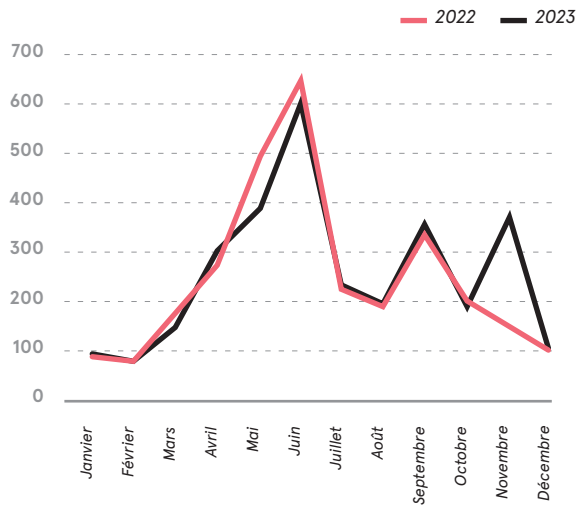

Les composteurs

Voir page 18

Répartition du nombre de composteurs individuels par foyer pavillonnaire

TOTAL DU NOMBRE DE COMPOSTEURS : 25 361

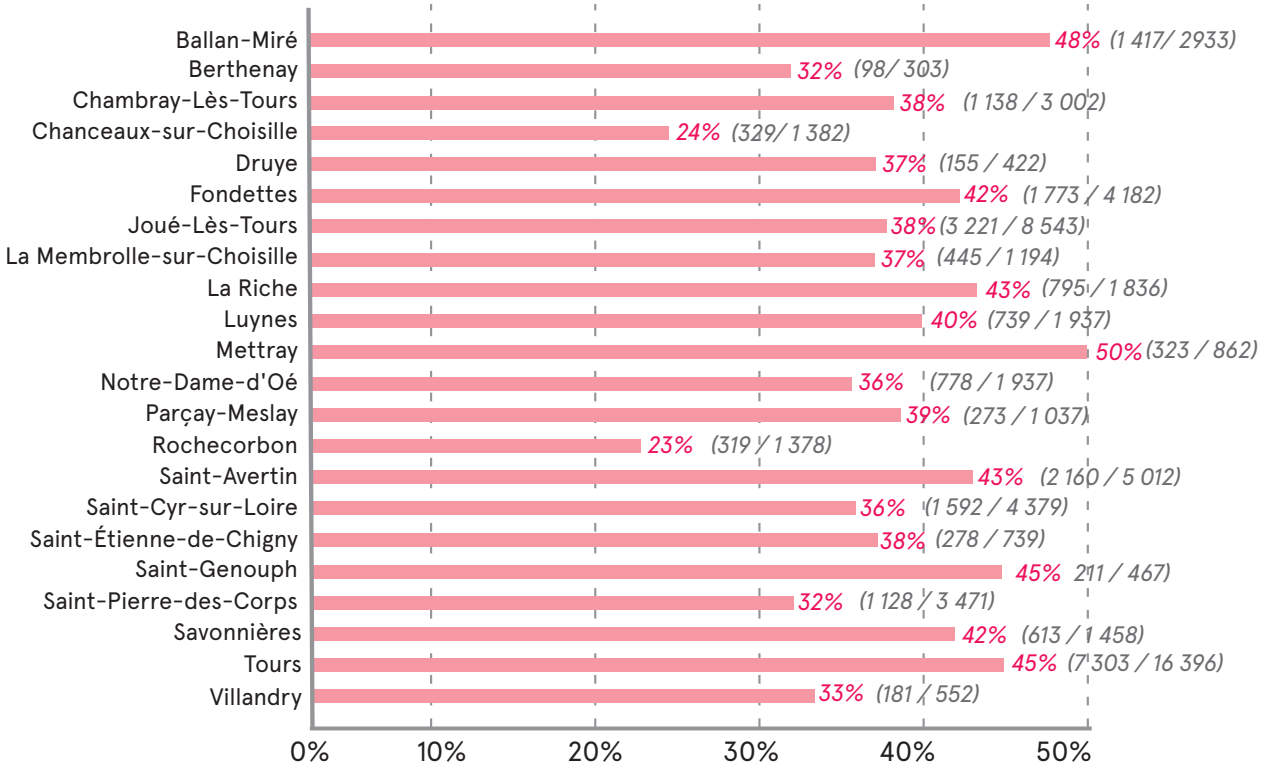

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

La maintenance

Voir page 19

Nombre d'interventions sur le parc de PAVE

	2022	2023	Évolution
Collecte pour réparation	87	25	-71%
Interventions diverses	773	218	-72%
Maintenance préventive	528	25	-95%
Maintenance curative	371	624	+68%
TOTAL INTERVENTIONS	**1759**	**892**	**-49%**

Interventions de maintenance PAVE

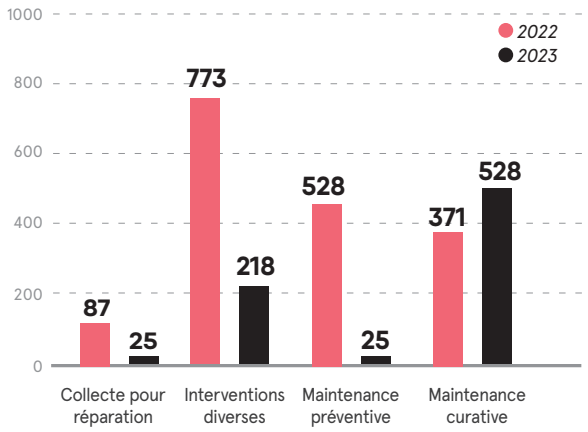

Développement du réseau

Voir page 20

Évolution du nombre de conteneurs enterrés

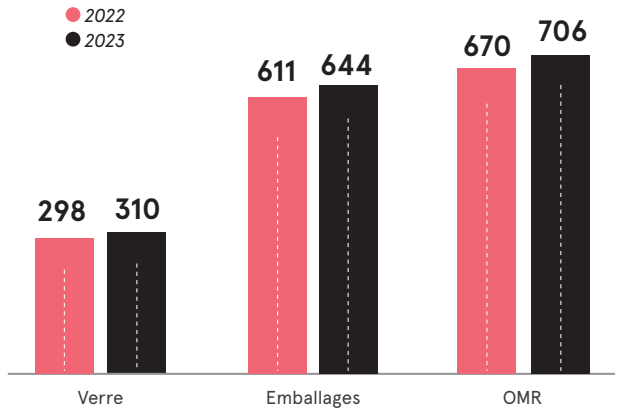

Répartition des Points d'Apport Volontaire enterrés et hors sol

2 085

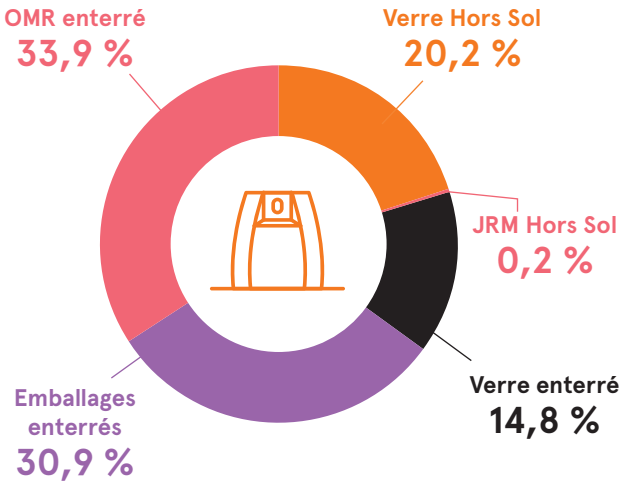

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Collecte PAVE des Ordures Ménagères Résiduelles et emballages

Voir page 20

Répartition des tonnages par mois

	OMR						EMBALLAGES					
	RÉGIE			OURRY			RÉGIE			OURRY		
	2022	2023		2022	2023		2022	2023		2022	2023	
Janvier	526	550	+4%	499	496	-1%	128	134	+4%	110	122	+10%
Février	454	451	-1%	442	433	-2%	118	108	-10%	106	100	-6%
Mars	526	514	-2%	479	496	+3%	132	125	-5%	130	116	-12%
Avril	482	480	-0%	482	481	-0%	103	111	+7%	102	105	+3%
Mai	448	577	+22%	512	509	-0%	113	125	+10%	117	118	+1%
Juin	517	534	+3%	495	516	+4%	135	120	-12%	112	112	+0%
Juillet	492	544	+9%	472	494	+4%	112	121	+7%	109	103	-6%
Août	522	519	-1%	488	484	-1%	124	129	+4%	113	130	+13%
Septembre	487	520	+6%	458	456	-0%	135	119	-13%	119	103	-15%
Octobre	534	550	+3%	494	517	+4%	127	136	+7%	109	125	+13%
Novembre	509	479	-6%	477	492	+3%	139	119	-17%	115	162	+29%
Décembre	475	517	+8%	456	499	+9%	125	60	-108%	124	173	+28%
TOTAL	5972	6234	+4%	5756	5873	+2%	1489	1407	-6%	1366	1471	+7%

Répartition des conteneurs par collecteur

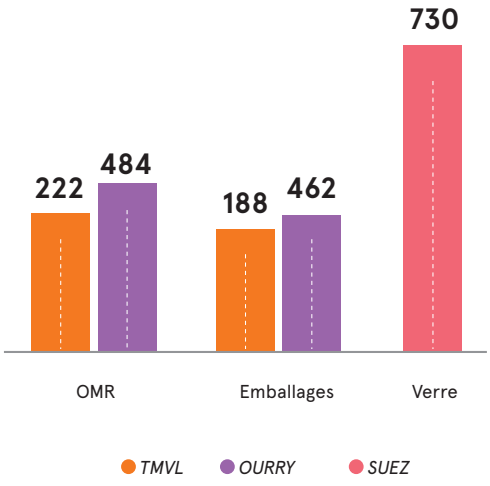

Répartition des dépenses par poste

2 480 155 €

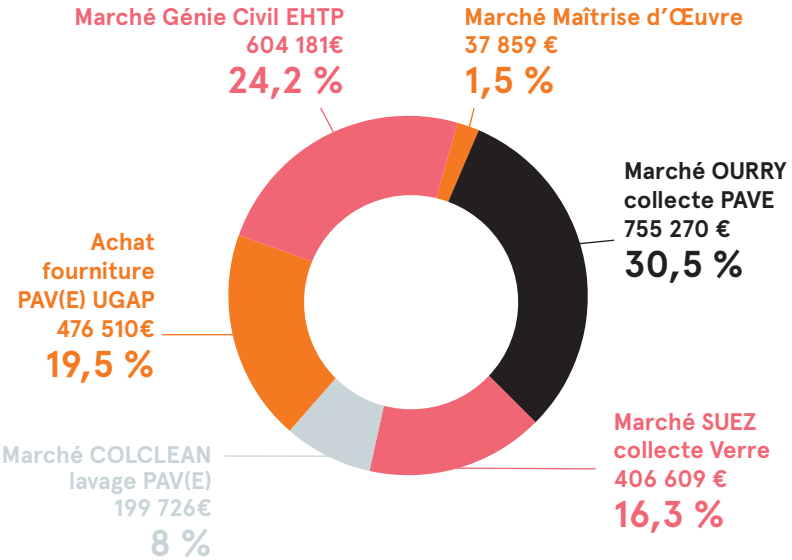

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

Voir page 22

Nombre de visites dans les déchèteries de la Métropole de Tours

Fréquentation	NOMBRE DE VISITES DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE DE TOURS							
	Milletière	Grange David	Haute Limougère	Bois de Plante	Aubuis	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
2010	87 606	53 350	74 223	23 077	41 375	33 244		**312 875**
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552		**330 898**
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745		**322 943**
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316		**340 772**
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	**409 375**
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	**408 915**
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	**399 451**
2017	68 510	71 197	68 508	25 578	46 514	59 753	22 400	**362 460**
2018	77 389	61 795	77 039	21 151	45 130	77 046	21 147	**380 697**
2019	71 433	57 931	70 812	18 500	44 109	79 963	26 111	**368 859**
2020	65 259	35 824	62 102	20 847	37 208	68 008	23 162	**312 410**
2021	87 946	42 611	76 859	24 016	48 895	70 991	27 139	**378 457**
2022	82 319	41 117	69 483	31 540	41 029	75 495	23 040	**364 023**
2023	81 000	34 585	70 273	27 473	45 451	79 547	26 738	**365 067**
Évolution 2022-2023	**-2%**	**-16%**	**1%**	**-13%**	**11%**	**5%**	**16%**	**0,29%**

Les tonnages déposés en déchèteries

Voir page 23

	Aubuis	Bois de Plante	Milletière	Grange-David	Haute Limougère	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
Végétaux	791	396	1 036	981	1 582	1 511	872	**7 169**
Gravats	1 267	762	1 529	1 728	1 661	1 710	959	**9 616**
Ferrailles	157	90	229	156	199	264	116	**1 211**
Cartons	105	60	152	137	163	170	198	**985**
Divers	1 197	832	1 727	2 105	1 946	2 320	1 025	**11 152**
Papiers	50	36	70	93	83	84	25	**441**
Huile vidange	4	5	10	5	5	9	5	**43**
Batteries	0,9	1,5	1,4	0,3	0,7	2,1	1,8	**9**
DDS hors REP	15	11	19	16	15	36	11	**123**
DDS ECO-DDS	20	15	35	28	28	30	15	**171**
DASRI	0,05	0,04	0,18	0,05	0,07	0,04	0,03	**0,4**
DEEE	144	84	215	206	175	252	105	**1 181**
Ameublement	212	202	443	494	280	538	271	**2 440**
Plâtre	32	37		115		108	55	**346**
Polystyrène	2,1	1,3	2,9	2,5	2,5	2,7	2,2	**16**
Pneus	7	3	7	9	13	12	7	**57**
Textile	19	12	37	22	21	28	12	**152**
Piles	2	1	3	2	2	2	1	**13**
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	**4**
Verre	50	46	126	137	216	125	45	**745**
Radiographies	0,4	0,2	0,5	0,7	0,3	0,5	0,1	**3**
TOTAL	**4 075**	**2 595**	**5 644**	**6 237**	**6 394**	**7 202**	**3 726**	**35 874**

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

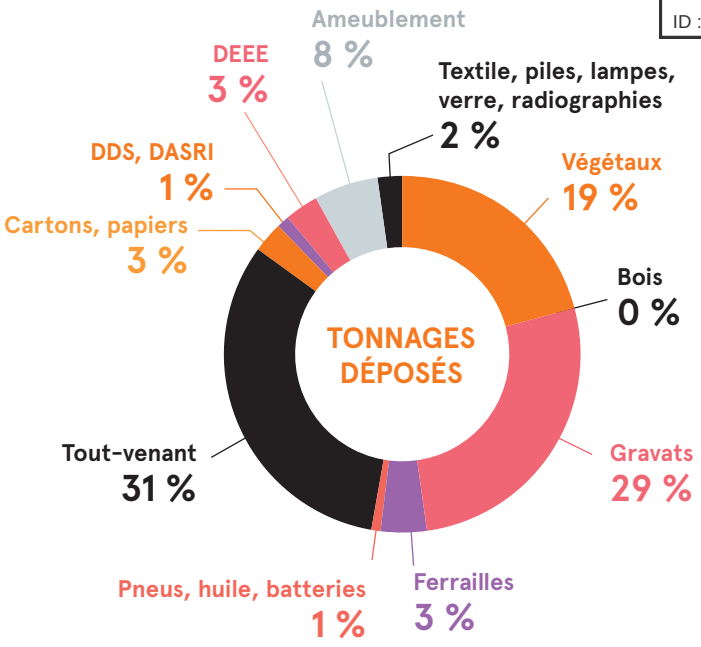

Les filières de traitement des déchèteries

Voir page 24

DÉCHETS	FILIÈRE	TRAITEMENT
Végétaux	BRANGEON et ACTE	tri, broyage compostage
Gravats	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Ferrailles	DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
Cartons	PAPREC-COVED	tri, valorisation
Plâtre	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	tri, valorisation ou enfouissement
Papiers	PAPREC-COVED	tri, broyage, valorisation
Ameublement	ECO-MOBILIER	tri, valorisation
Huile	SERVIA	régénération, valorisation
Batteries	DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS (BS ENVIRONNEMENT)	tri, valorisation
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECOSYSTEM (PAPREC)	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR (MEGAPNEUS)	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	RECYLUM	tri, valorisation
Cartouches encre	PRINTERREA	tri, réutilisation

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Voir page 24

Répartition des tonnages

Collectés par TRI 37	Gros électroménagers		Écrans	Petits Appareils en Mélange	TOTAL
	Hors Froid	Froid			
2009	301	110	268	255	**934**
2010	364	151	356	326	**1 197**
2011	337	138	321	338	**1 134**
2012	292	131	275	322	**1 020**
2013	354	170	316	366	**1 205**
2014	368	206	314	475	**1 363**
2015	457	238	301	509	**1 505**
2016	536	284	366	533	**1 718**
2017	524	292	258	544	**1 617**
2018	513	273	205	528	**1 519**
2019	564	286	184	595	**1 629**
2020	583	269	164	599	**1 615**
2021	553	293	160	609	**1 614**
2022	495	280	132	553	**1460**
2023	482	283	114	540	**1419**
Évolution 2022-2023	**-3%**	**1%**	**-13%**	**-2%**	**-3%**

Les caractérisations

Voir page 26

Résultats des caractérisations par matériaux et par trimestre

Matériaux	T1	T2	T3	T4
Acier	2,46 %	2,58 %	2,85 %	2,14 %
Aluminium	0,52 %	0,69 %	0,79 %	1,91 %
Films	1,39 %	2,02 %	1,64 %	2,64 %
Papier	32,57 %	31,24 %	28,31 %	25,01 %
ELA	1,34 %	1,19 %	1,12 %	1,59 %
PCNC 1.04CS	9,23 %	8,54 %	13,42 %	19,65 %
PCNC 1.05CS	14,67 %	16,19 %	12,79 %	10,59 %
PE/PP/PS	2,60 %	3,19 %	3,22 %	4,90 %
PET Clair	3,15 %	3,85 %	4,34 %	5,51 %
PET Foncé	1,37 %	1,30 %	1,70 %	0,88 %
Refus	30,71 %	29,22 %	29,81 %	25,17 %

Les lieux des recycleurs

Voir page 27

Matériaux	Client livré	Pays exutoires livré
AL PEBD Extrusion film Balle Flo indéfini	GENERAL DE POLIMEROS SL	France
	MACHAON S.A.S.	France
AL PE-PP Extrusion Balle Flo indéfini DCS	PAPREC PLASTIQUES - AGENCE DE LA LOYERE 71	France
AL PET Soufflage Bouteille Balle Q7 DCS	SUEZ RV PLASTIQUES ATLANTIQUE	France
AL PET Soufflage Bouteille Balle Q7 / Q9 DCS	PLASTIPAK PACKAGING FRANCE SAS	France
AL PET Soufflage Bouteille Balle Q8 DCS	SUEZ RV PLASTIQUES ATLANTIQUE	France
BOITES ACIER PAQ. / BOITES COLL. RECYCLEES (E61) Paquets	CELSA FRANCE SAS	France
	ETABLISSEMENTS J MENUT - SAINT PIERRE DES CORPS	France
	HIERROS SERVANDO S.L.	France

Les recettes de vente des matières

Voir page 27

Montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri

Matières	Prix de vente moyen en €/tonne	Recettes annuelles en €
Acier	75	50 757
Films plastiques	0	0
Pet clair	384	296 055
Pet foncé	55	9 783
Pehd/ PP/ PS	58	26 000
Papiers	104	468 064
Aluminium	474	31 376
Brique alimentaire	11	1 276
Cartons bruns	106	316 685
Cartonnettes	40	126 530
Verres	24	236 297
	TOTAL	1 562 823

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Les déchets verts

Voir page 28

Tonnages de déchets verts compostés

	2022	2023
Les collectes en porte-à-porte	13 755 T	15 528 T
Les déchèteries	6 415 T	7 901 T
Les services techniques	2 910 T	3 237 T
Les services techniques (souches)	485 T	335 T

Répartition des tonnages de déchets verts et souches

	2022	2023
Chanceaux-sur-Choisille	7 000 T	8 200 T
Charentilly	3 000 T	3 500 T
Saint-Avertin	11 620 T	13 200 T
Saint-Pierre-des-Corps	1 935 T	2 100 T

Évolution des tonnages de déchets verts

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Les collectes en porte-à-porte	14 840	14 719	15 615	16 555	13 755	15 528
Les déchèteries	9 176	8 327	7 280	8 015	6 415	7 901
TOTAL DÉCHETS DES PARTICULIERS	**24 016**	**23 046**	**22 895**	**24 570**	**20 170**	**23 429**
Les services techniques	4 322	4 421	3 940	3 750	2 910	3 237
Les services techniques (souches)	602	637	555	340	485	335
TOTAL DÉCHETS DES SERVICES	**4 924**	**5 058**	**4 495**	**4 090**	**3 395**	**3 572**
TOTAL DÉCHETS COMPOSTÉS	**28 940**	**28 104**	**27 390**	**28 700**	**23 565**	**27 001**

Les encombrants traités sur la plateforme des Douets (RV porte à porte + bailleurs)

Voir page 29

Tonnages collectés et valorisés

Bois	53%	Kronofrance (45)
Ferraille	9%	Menut
DEEE	7%	Valcante
Tout-venant	31%	Sonzay

Évolution des tonnages d'encombrants

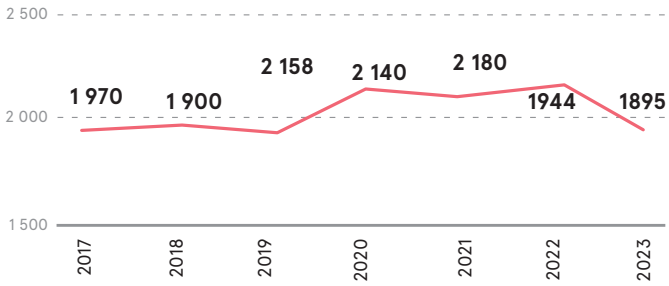

Les gravats et déchets de plâtre

Voir page 30

Évolution des tonnages valorisés

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Gravats	10 297	10 722	10 784	10 249	9 800	11 280	9 810	9 584
Plâtre		2	95	140	155	310	320	359

Les déchets de bois

Voir page 31

Origine des tonnages traités

	2020	2021	2022	2023
Services techniques	30 T	50 T		
Démantèlement des encombrants	885 T	1 020 T	890 T	904 T

Le tout-venant de déchèteries

Voir page 31

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Résultat du surtri réalisé à Montlouis-sur-Loire

	2020		2021		2022		2023	
Recyclage	1 035 T	9 %	166 T	2 %	130 T	2 %	183	3%
Valorisation énergétique	4 140 T	36 %	4 070 T	37 %	3 630 T	57 %	804	13%
Enfouissement	6 325 T	55 %	6 450 T	59 %	2 380 T	37 %	5053	84%

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

Évolution des tonnages depuis 2017

Voir page 31

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Tout-venant surtrié	5 378	5 725	6 375	11 360	9 930	5 740	6 042
Tout-venant enfoui	6 160	5 557	3 729	145	3 370	4 840	3 118
TOTAL	**11 538**	**11 282**	**10 104**	**11 505**	**13 300**	**10 580**	**9 160**

Les déchets non valorisés (particuliers, refus de tri, associations et services techniques des communes)

Voir page 33

Tonnages traités en 2023

EXUTOIRE	Déchets	2021	2022	2023
SONZAY	**OMR (y compris les services techniques des communes)**	**59 719**	**54 215**	**47 253**
	Centre de transfert de La Grange David	46 000	40 840	27 966
	Direct	13 700	13 110	13 503
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	19	265	5 784
	Déchets non valorisables des déchèteries (direct)	**3 380**	**4 840**	**3 118**
	Déchets non valorisables des déchèteries (après surtri)	**6 450**	**2 380**	**5055**
	TOTAL ENFOUI	**75 534**	**66 385**	**55 426**
VALCANTE	**OMR (y compris les services techniques des communes)**	**6 680**	**10 200**	**17 394**
	Centre de transfert de La Grange David	230	4 075	11 240
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	6 450	6 125	6 154
	Déchets des déchèteries (après surtri)	**4 070**	**3 630**	**805**
	TOTAL VALORISÉ ÉNERGÉTIQUEMENT	**10 900**	**13 975**	**18 199**
	TOTAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS	**86 434**	**80 360**	**73 625**
				-6 735

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

NOTES

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE

NOTES

Tours métropole Val de Loire

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

60 avenue Marcel Dassault - 37206 Tours Cedex 3 - CS30651

Crédit photos : © Léonard de Serres, Services TMVL
Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire
Conception et réalisation : wam!

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 037-213701394-20241210-DEL_10122024_04-DE